VENUS

I **STUFE A PELLET**
MANUALE DI INSTALLAZIONE, USO E MANUTENZIONE **Pag. 2**

F **POÊLES À PELLET**
MANUEL D'INSTALLATION, UTILISATION ET MAINTENACE **Page 42**

GB **PELLET STOVES**
INSTALLATION, USE AND MAINTENANCE MANUAL **Page 82**

GRUPPO APPARECCHI DOMESTICI AIEL

ASSOCOSMA

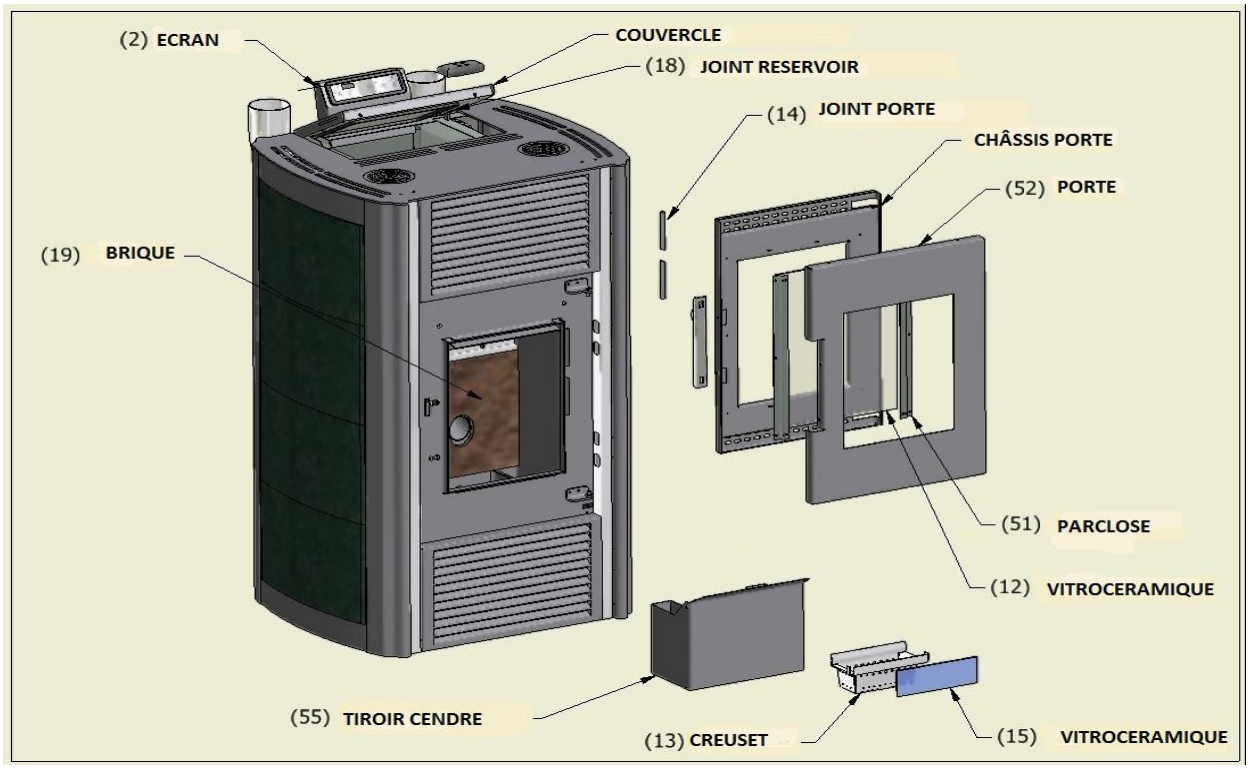

Figure 1

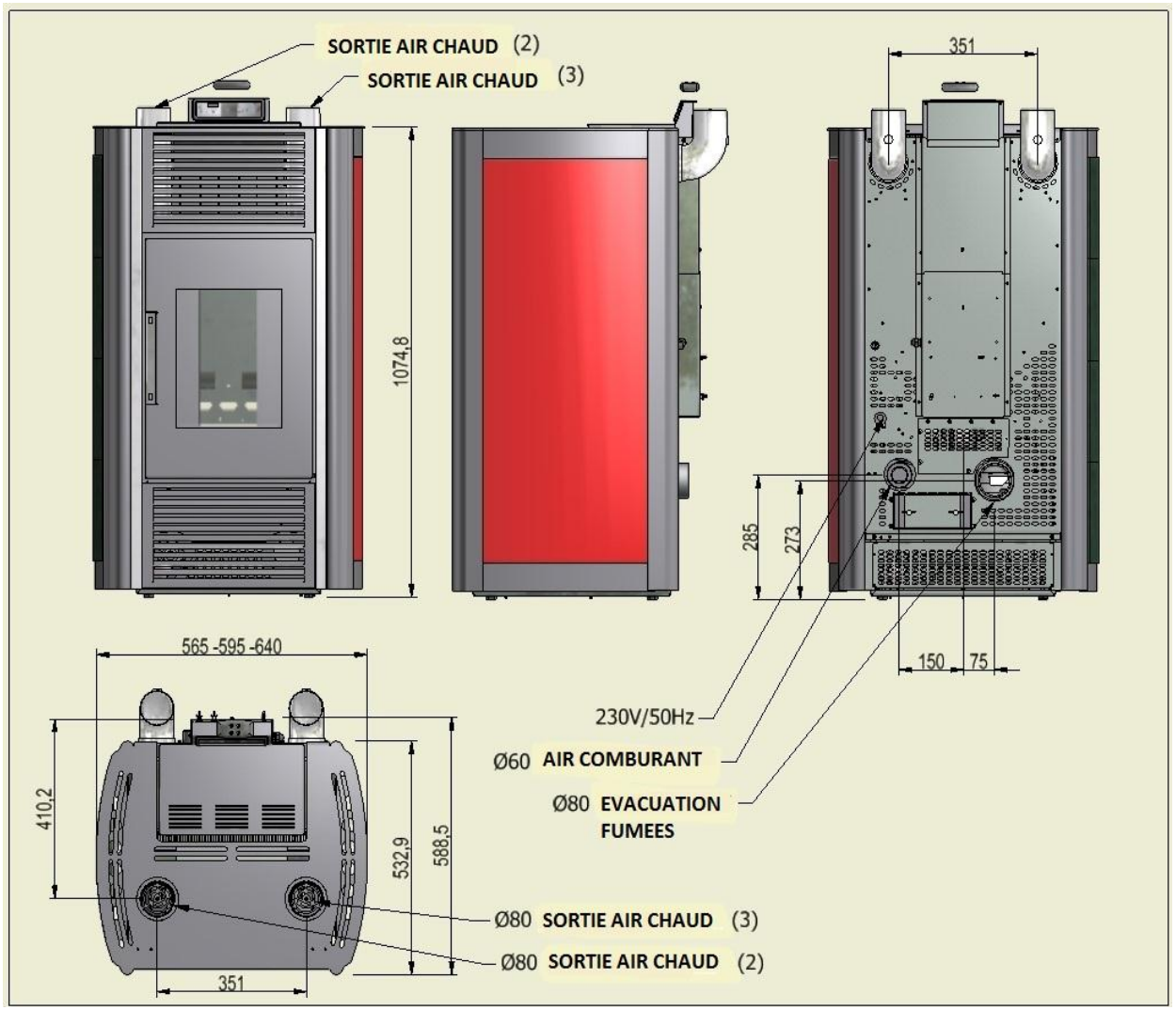

Figure 2

Index

AVERTISSEMENTS 44
PIECES DE RECHANGE 44
RECYCLAGE 45

1. EMBALLAGE ET MANUTETION 45
1.1. EMBALLAGE 45
1.2. MANIPULATION DU POELE 45

2. CONDUIT DE FUMEE 46
2.1. AVANT-PROPOS 46
2.2. CONDUIT DE FUMEE 46
2.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 47
2.4. HAUTEUR-DEPRESSION 47
2.5. DIMENSIONS 47
2.6. ENTRETIEN 48
2.7. CHEMINEE 48
2.8. COMPOSANTS DE LA CHEMINEE 48
2.9. PRISE D'AIR EXTERIEUR 49
2.10. PRISE D'AIR COMBURANT POUR INSTALLATION AVEC CHAMBRE ETANCHE 49
2.11. RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMEE .. 50
2.12. EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE 52

3. CARBURANT 53
3.1. COMBUSTIBLE 53

4. INSTALLATION 53
4.1. AVANT-PROPOS 53
4.2. INSTALLATION 54
4.3. ASSEMBLAGE DES PANNEAUX (UNIQUEMENT POUR LE MODELE GIOIA) 55
4.4. ASSEMBLAGE DES PANNEAUX (UNIQUEMENT POUR LE MODELE VENUS) 57
4.5. BRANCHEMENT ELECTRIQUE 59
4.6. BRANCHEMENT DU THERMOSTAT EXTERNE . 59
4.7. VENTILATION 59
4.8. CANALISATION D'AIR CHAUD 59

5. UTILISATION 61
5.1. AVANT-PROPOS 61
5.2. PANNEAU DE CONTRÔLE 61
5.3. MENU UTILISATEUR 62
5.4. MISE EN MARCHE 62
5.5. REGLAGE DE LA FLAMME 63
5.6. PAS D'ALLUMAGE 63
5.7. COUPURE D'ENERGIE 63
5.8. REGLAGE DE LA TEMPERATURE 63
5.9. TEMPERATURE DE LA FUMEE 63
5.10. EXTINCTION 63
5.11. ATTENTION : 64
5.12. EXTINCTION DU FEU EN CAS D'INCENDIE 64
5.13. APPROVISIONNEMENT EN PELLETS 64
5.14. REGLAGLE DE L'HORLOGE 64
5.15. PROGRAMMATION JOURNALIERE 64
5.16. PROGRAMMATION WEEK-END 65
5.17. PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE 65
5.18. TELECOMMANDE (EN OPTION) 65
5.19. REGLAGE DES VENTILATEURS 66

6. DISPOSITIFS DE SECURITE 66
6.1. AVANT-PROPOS 66
6.2. ALARME « MANQUE DEPRESS » 66
6.3. ALARME « SONDE FUMEE » 66
6.4. ALARME « MANQUE ALLUMAGE » 66
6.5. ALARME « CHAUD FUMEE » 66
6.6. ALARME « FINIT PELLET » 67
6.7. ALARME « SECURITE THERM » 67
6.8. ALARME « PORTA APERTA » (PORTE OUVERTE) 67
6.9. ALARME « ASPIRAT EN PANNE » 67

7. ENTRETIEN 67
7.1. AVANT-PROPOS 67
7.2. NETTOYAGE DU CREUSET ET DU TIROIR A CENDRE 68
7.3. NETTOYAGE DU RESERVOIR ET DE LA VIS SANS FIN 69
7.4. NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION 69
7.5. NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DES FUMEES ... 70
7.6. NETTOYAGE DU CONDUIT DE CHEMINEE 70
7.7. NETTOYAGE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES .. 71
7.8. NETTOYAGE DU VENTILATEUR D'AMBIANCE . 71
7.9. NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUIT DE CHEMINEE 72
7.10. NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUCTEUR DES FUMEES 73
7.11. NETTOYAGE DES PARTIES EN METAL PEINT . 73
7.12. NETTOYAGE DES FAÏENCES 73
7.13. REMPLACEMENT DES JOINTS 73
7.14. NETTOYAGE DU VERRE 73

8. EN CAS D'ANOMALIES 74

9. DONNEES TECHNIQUES 77
9.1. SCHEMA ELECTRIQUE 77
9.2. INFORMATIONS POUR LES REPARATIONS 77
9.3. PIECES DE RECHANGE 78
9.4. CARACTERISTIQUES 80
9.5. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 81

CHER CLIENT

Nos produits sont conçus et fabriqués dans le respect des normes (EN13240 poêles à bois, EN14785 poêles à pellets, EN13229 cheminée), avec des matériaux de grande qualité et une grande expérience dans les processus de transformation. Ils répondent à la Directive 89/106 du D.P.R. (Décret du Président de la République) 246. Les prérequis pour le marquage CE (annexe A) sont des prérequis essentiels auxquels doivent répondre les produits. Pour que vous puissiez bénéficier des meilleures prestations, nous vous suggérons de **lire avec attention les instructions contenues dans le présent manuel**.
Le présent manuel d'instruction fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte demander une copie au service technique de votre secteur.
Tous les règlements locaux, y compris ceux faisant référence aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.
En Italie, pour les installations des systèmes à biomasse inférieures à 35kW, la référence est le D.M. 37/08 et tout installateur qualifié doit délivrer le certificat de conformité du système installé. (Par système comprendre Poêle + Cheminée + Prise d'air).

AVERTISSEMENTS

Toutes les illustrations présentes dans le manuel ont un but explicatif et indicatif et pourraient donc être légèrement différentes de l'appareil en votre possession.
L'appareil de référence est celui que vous avez acheté.
En cas de doutes ou de difficultés de compréhension ou lors de l'apparition de problèmes non expliqués dans le présent manuel, nous vous prions de contacter votre distributeur ou installateur au plus vite.
Il est interdit d'effectuer des modifications non autorisées sur l'appareil.

⚠ Chaque fois qu'apparaît dans le présent manuel le terme « **technicien agréé** », il faut comprendre exclusivement **ou le fabricant du poêle ou le Technicien Agréé du Service d'Assistance Technique reconnu par le fabricant du poêle**.

PIECES DE RECHANGE

Toute réparation ou mise au point nécessaire doit être faite avec le plus grand soin et la plus grande attention ; c'est pourquoi nous vous recommandons de vous adresser au concessionnaire qui a effectué la vente ou au Centre d'Assistance Technique le plus proche, en précisant :

- le modèle de l'appareil ;
- le numéro de série ;
- le type de problème.

Utiliser **uniquement des pièces de rechange d'origine** que vous pouvez trouver auprès de nos Centre d'Assistance.

RECYCLAGE

(Directive européenne 2002/96/CE)

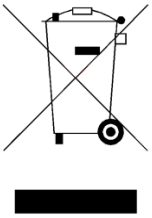

Ce symbole sur le produit signifie que les produits électriques et électroniques utilisés ne doivent pas être mélangés avec les déchets domestiques.

Pour un traitement correct, la récupération et/ou le recyclage, déposer ce produit dans les points de collecte désignés, où ils seront repris gratuitement. Pour de plus amples détails, contacter l'autorité locale ou le point de collecte le plus proche. En cas de recyclage erroné de ce matériel, des sanctions pourraient être appliquées, au regard des lois nationales.

1. EMBALLAGE ET MANUTETION

1.1. EMBALLAGE

Le poêle est livré par le fabricant à l'intérieur de son propre emballage. L'emballage se compose d'une boîte en carton recyclable selon les normes RESY, d'inserts recyclables en EPS (polystyrène expansé) et d'une palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou éventuellement éliminés en tant que déchets solides urbains, dans le respect des normes en vigueur.
Une fois l'emballage retiré, vérifiez que le produit est intact.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA SECURITE : les emballages NE sont PAS des jouets et peuvent provoquer l'asphyxie ou l'étranglement ou tout autre danger pour la santé ! Les personnes (enfants inclus)
avec des handicaps psychiques ou moteurs ou un manque d'expérience et de connaissance doivent être tenues éloignées des emballages.
Le poêle N'EST PAS un jouet, voir **paragraphe 5.11 à page 64**.

1.2. MANIPULATION DU POELE

Que le poêle soit emballé ou déballé, il est nécessaire d'observer les instructions suivantes pour la manipulation et le déplacement du poêle à partir de l'achat jusqu'à son utilisation et pour tout déplacement futur :

- manipuler le poêle avec des moyens adaptés en faisant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité ;
- ne pas retourner et/ou mettre sur le côté le poêle. Le maintenir en position verticale ou selon les dispositions du constructeur ;
- si le poêle possède des parties en faïence, en pierre, en verre ou en matériaux délicats, manipuler l'ensemble avec extrême précaution.

2. CONDUIT DE FUMEE

2.1. AVANT-PROPOS

Ce chapitre Conduit de Fumée a été rédigé en collaboration avec **Assocosma** (www.assocosma.org) et est tiré des normes européennes (EN18891 - EN13384 - EN1856 - EN1443).
Il fournit des indications sur la correcte réalisation du conduit de fumée mais ne doit en aucun cas remplacer les normes en vigueur dont le fabricant/installateur agréé doit être en possession.
Vérifiez auprès des autorités locales l'existence de normes restrictives concernant la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées, le conduit de fumée et la cheminée.
L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du poêle si celui-ci est imputable à l'utilisation d'un conduit de fumée dont les mauvaises dimensions ne respectent pas les normes en vigueur.

2.2. CONDUIT DE FUMEE

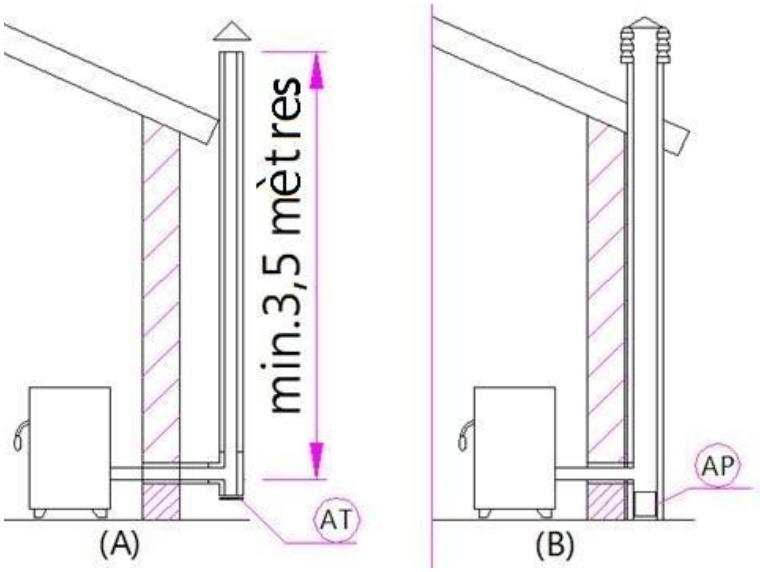

Figure 3

Le conduit de fumée ou cheminée revêt une grande importance dans le bon fonctionnement d'une chaudière à combustibles solides à tirage forcé. Les chaudières modernes ont un rendement élevé, des fumées plus froides et donc un tirage inférieur. Il est donc essentiel que le conduit de fumée soit correctement construit et soit toujours efficace. Le conduit de fumée doit être simple (voir Figure 3) avec des tubes en inox isolés (A) ou rattaché à un conduit de fumée existant (B). Les deux solutions doivent avoir un bouchon de contrôle (AT) et/ou une porte de contrôle (AP).

Il est interdit de raccorder plusieurs poêles à pellets ou de tout autre type au même conduit de fumée.

2.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le conduit de fumée doit être étanche aux fumées. Il doit être droit sans point d'étranglement et doit être constitué de matériaux imperméables aux fumées et à la condensation, thermiquement isolés et aptes à résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales (nous vous recommandons des cheminées en A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). L'extérieur doit être isolé afin d'éviter les phénomènes de condensation et réduire l'effet de refroidissement des fumées. Il doit être tenu à distance de matériaux combustibles ou facilement inflammables grâce à un interstice d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance conseillée par le fabricant de la cheminée selon la norme UNI10845. L'entrée du conduit doit se trouver dans la même pièce que l'appareil ou, tout au plus, dans une pièce voisine et avoir en-dessous de l'entrée une chambre de récupération des solides et de la condensation dont la trappe d'accès métallique doit être étanche.

Faire vérifier l'efficacité du conduit de fumée par un ramoneur expert. Il pourrait être nécessaire de tuber le conduit à l'aide de matériau répondant aux normes en vigueur UNI10845. Des aspirateurs auxiliaires ne pourront pas être installés le long du conduit ni sur la cheminée.

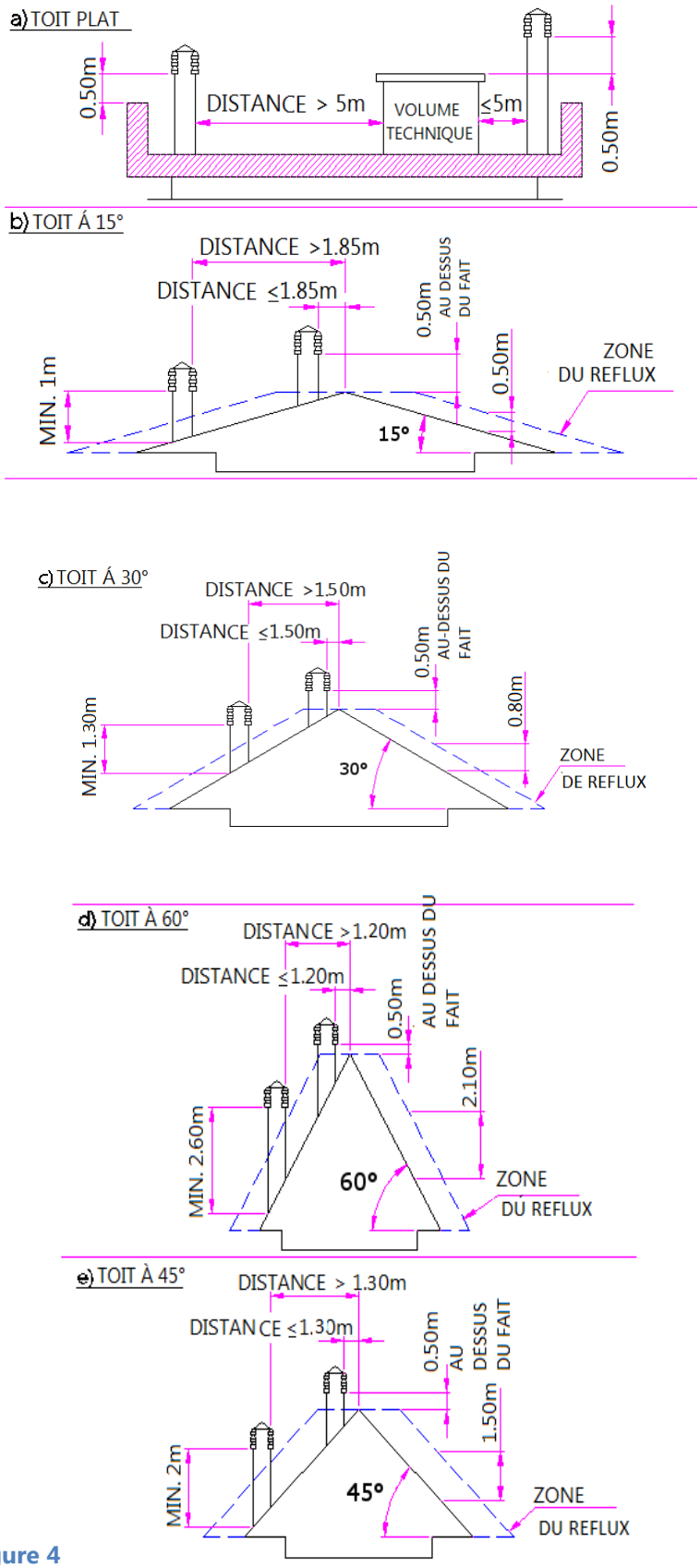

Figure 4

2.4. HAUTEUR-DEPRESSION

La dépression (le tirage) d'un conduit de fumée dépend également de sa hauteur. Vérifier la dépression grâce aux valeurs reportées au **paragraphe 9.4, page 80**). Hauteur minimum 3,5 mètres.

2.5. DIMENSIONS

La partie interne du conduit de fumée peut être ronde (meilleure forme), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés internes doit être ≤1,5), les côtés étant raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Le diamètre de la section doit être **au minimum de Ø120 mm, au maximum de Ø180 mm**.

2.6. ENTRETIEN

Le conduit de fumée doit toujours être propre car les dépôts de suie ou d'huiles imbrûlées rétrécissent le passage, bloque le tirage et compromette le bon fonctionnement du poêle. En grande quantité, il existe un risque d'incendie. Les conduits d'évacuation des fumées (conduit de cheminée + conduit de fumée + cheminée) doivent toujours être propres, nettoyés et contrôlés par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les indications du fabricant de la cheminée et les directives de votre compagnie d'assurance. En cas de doutes, toujours appliquer les normes les plus restrictives. En cas d'absence de normes locales, d'indications du fabricant du conduit de fumée et de directives de votre compagnie d'assurance, il est nécessaire de faire contrôler et nettoyer le conduit de fumée et la cheminée par un ramoneur qualifié **au moins une fois par an**. Le ramoneur devra délivrer une déclaration écrite attestant de la sécurité de l'installation. **Le non nettoyage nuit à la sécurité.**

2.7. CHEMINEE

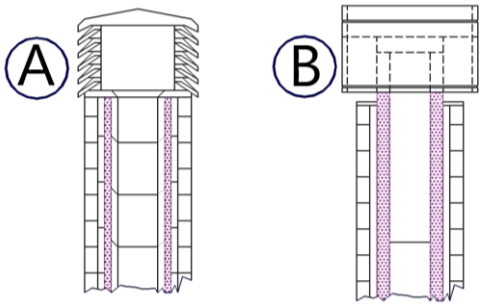

Figure 5

La cheminée joue un rôle important dans le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage : il est Conseillé de choisir une cheminée de type anti-vent, voir **Figure 5**. L'aire des perçages pour l'évacuation des fumées doit **Figure 4** correspondre au double de l'aire du conduit de fumée et doit être conçue de manière à assurer l'évacuation des fumées, même en cas de vent.

Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et d'éventuels animaux.

La zone d'échappement dans l'atmosphère doit se trouver au-delà de la zone de reflux due à la forme du toit ou à des obstacles se trouvant à proximité (voir **Figure 4 à page 47**).

2.8. COMPOSANTS DE LA CHEMINEE

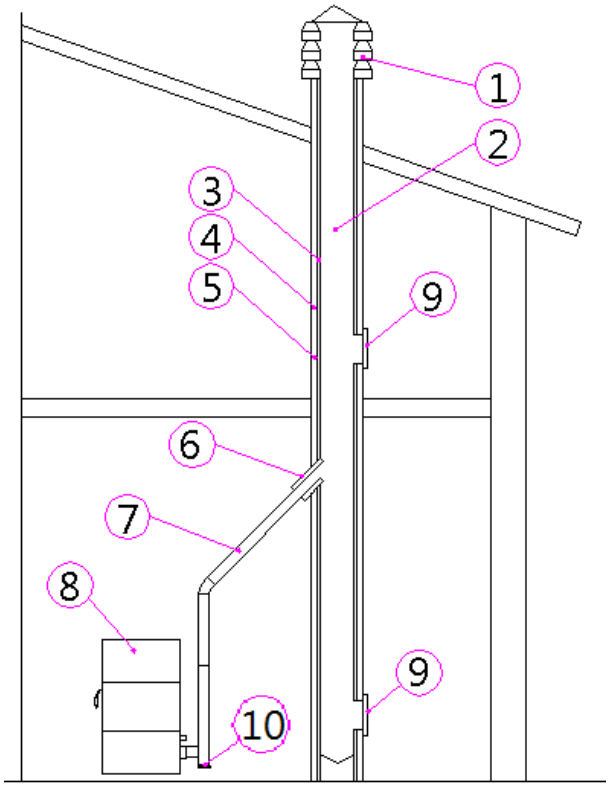

LEGENDE :

(1) Cheminée
(2) Voie d'écoulement
(3) Conduit de fumée
(4) Isolant thermique
(5) Mur extérieur
(6) Raccord de la cheminée
(7) Conduit de fumée
(8) Générateur de chaleur
(9) Porte de contrôle
(10) Raccord en T avec bouchon de contrôle

Figure 6

2.9. PRISE D'AIR EXTERIEUR

Il est obligatoire de disposer d'un dispositif de renouvellement de l'air extérieur pour assurer le bien-être ambiant. L'afflux d'air entre l'extérieur et la pièce peut se produire directement, à travers une ouverture dans les murs extérieurs de la pièce (solution conseillée voir **Figure 7 a**) ; ou indirectement, par aspiration de l'air par des pièces proches de celle à ventiler (voir **Figure 7 b**). Les pièces comme les chambres, les remises de garage, les entrepôts de matériaux inflammables sont à éviter. La prise d'air doit avoir une superficie nette totale de 80cm² minimum.

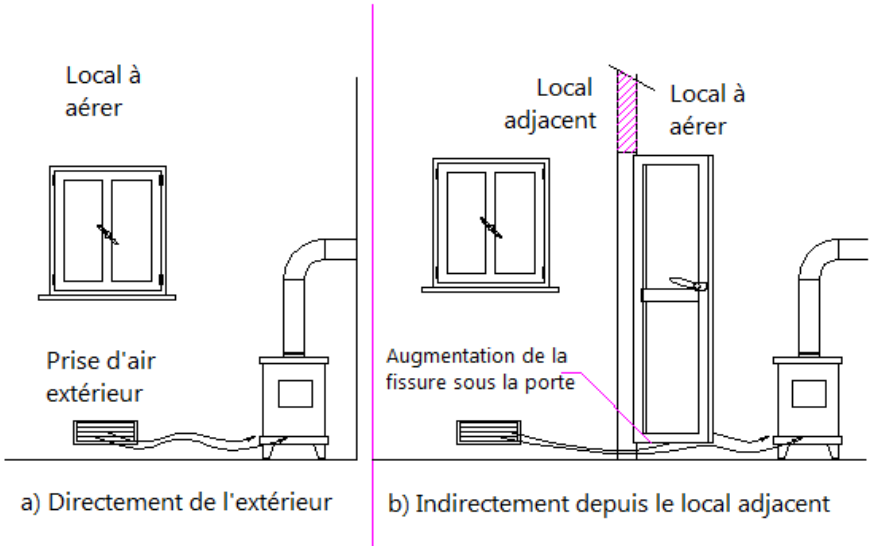
Local à aérer
Prise d'air extérieur
a) Directement de l'extérieur
Local adjacent
Local à aérer
Augmentation de la fissure sous la porte
b) Indirectement depuis le local adjacent

Figure 7

Cette superficie devra être augmentée si d'autres générateurs actifs sont présents dans la pièce (par exemple : ventilateur d'extraction d'air, hotte de cuisine, autres poêles, etc.). Ces appareils mettent en dépression l'environnement et peuvent donc causer des problèmes. Il est nécessaire de vérifier que, lorsque tous les appareils sont allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4,0Pa : si nécessaire, agrandir la prise d'air qui devra être réalisée à une hauteur proche du sol avec une grille de protection externe anti-volatiles et qui ne devra pas être obstruée.

2.10. PRISE D'AIR COMBURANT POUR INSTALLATION AVEC CHAMBRE ETANCHE

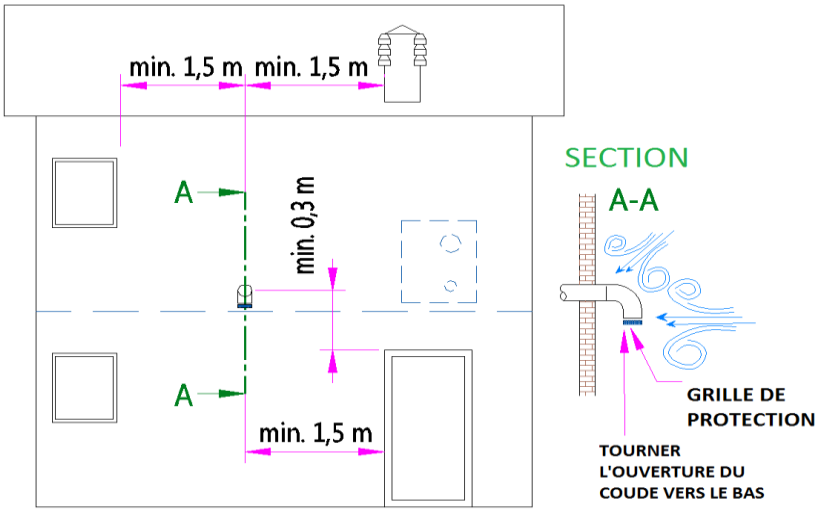

Figure 8

Vérifier au **paragraphe 9.4, page 80** que le poêle acheté soit étanche. Si le poêle est étanche et que l'on veut que toute l'installation soit également étanche, il est nécessaire de prélever l'air nécessaire à la combustion directement depuis l'extérieur. **Utiliser un tuyau d'un diamètre minimum de Ø60mm et d'une longueur maximum de 2 mètres**, pour la fixation, voir **Figure 2, page 42**. Pendant l'installation il est nécessaire de vérifier les distances minimales nécessaires à la prise d'air comburant car (par exemple) une fenêtre ou une porte ouverte peuvent provoquer un courant d'air privant ainsi le poêle de l'air comburant nécessaire (voir schéma ci-dessous).De plus, sur un mur extérieur, il est nécessaire d'installer un coude de 90° pour protéger l'afflux d'air comburant contre les effets du vent : tourner l'ouverture du coude vers le bas, voir

Figure 8. Placer sur le coude une grille anti-volatiles. **AVERTISSEMENTS : vérifier auprès des autorités locales s'il existe des normes restrictives concernant la prise d'air comburant : si de telles normes existent, elles doivent être respectées. Dans certains pays et/ou villes, l'installation étanche est obligatoire : en cas de doute, toujours appliquer les normes les plus restrictives.**

Distances MINIMALES de la prise d'air (voir

Figure 8) :

1,5 mètre	EN-DESSOUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, interstices,...
1,5 mètre	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, interstices,...
0,3 mètres	AU-DESSUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, interstices,...
1,5 mètre	LOIN	De la sortie des fumées.

2.11. RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMEE

Le poêle à pellets fonctionne grâce à un tirage des fumées forcé par un ventilateur. Il est obligatoire de s'assurer que tous les conduits soient correctement réalisés selon la norme EN 1856-2 et la norme UNI/TS 11278 concernant le choix des matériaux. L'ensemble doit être réalisé par du personnel ou des entreprises spécialisées selon la norme NF DTU 24.1 P1.

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être court afin de favoriser le tirage et d'éviter la formation de condensation dans les tuyaux. Voir **Figure 9 à page 52**.

Le diamètre du tuyau de fumée doit être égal ou supérieur à celui du tuyau d'évacuation (Ø 80 mm). Certains modèles de poêles peuvent avoir une évacuation sur le côté et/ou à l'arrière, (voir

Figure 2 à page 42) ; **s'assurer que l'évacuation non utilisée soit fermée avec le bouchon fourni**.

TYPE D'INSTALLATION	DIAMETRE TUYAU 80 mm	DIAMETRE TUYAU 100 mm
Longueur minimum verticale	1,5 mètre	2 mètres
Longueur maximum (avec 1 raccord en T)	6,5 mètres	10 mètres
Longueur maximum (avec 3 raccords en T)	4,5 mètres	8 mètres
Nombre maximum de raccords en T	3	3
Parties horizontales (inclinaison minimum 3%)	2 mètres	2 mètres
Installation en altitude au-dessus de 1200 mètres s.l.m.	NON	Obligatoire

Pour les canaux de fumée utiliser un tuyau en tôle spéciale pour fumisterie d'un diamètre de Ø80mm ou Ø100mm

selon le type de l'installation, avec des joints en silicones ou fixés entre eux avec du silicone hautes températures (min. 250°C).

Il est interdit d'installer des tuyaux métalliques flexibles, en fibre-ciment ou en aluminium.

Pour les déviations il est obligatoire de toujours utiliser un raccord en T (voir **Figure 9 à page 52**) avec un bouchon de contrôle permettant un nettoyage facile des tuyaux. Toujours s'assurer qu'après le nettoyage, les bouchons de contrôles soient refermés hermétiquement et que le joint soit en bon état.

Pour les déviations, utiliser au maximum 3 raccords en T. La longueur du conduit de fumée en position horizontal ne doit pas dépasser les 2 mètres avec une inclinaison min. de 3% (voir **Figure 9 à page 52**).

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils au même conduit de fumée. Il est interdit de faire passer dans le même conduit les fumées d'évacuation provenant de hottes situées au-dessus. Il est interdit d'évacuer directement les produits de la combustion à l'extérieur et vers des espaces clos même à ciel ouvert. Il est interdit de raccorder d'autres appareils de tout type (poêles à bois, hottes, chaudières, etc.).

Le conduit de fumée doit être à une distance minimale de 400mm d'éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur (voir **Figure 9 à page 52**).

2.12. EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

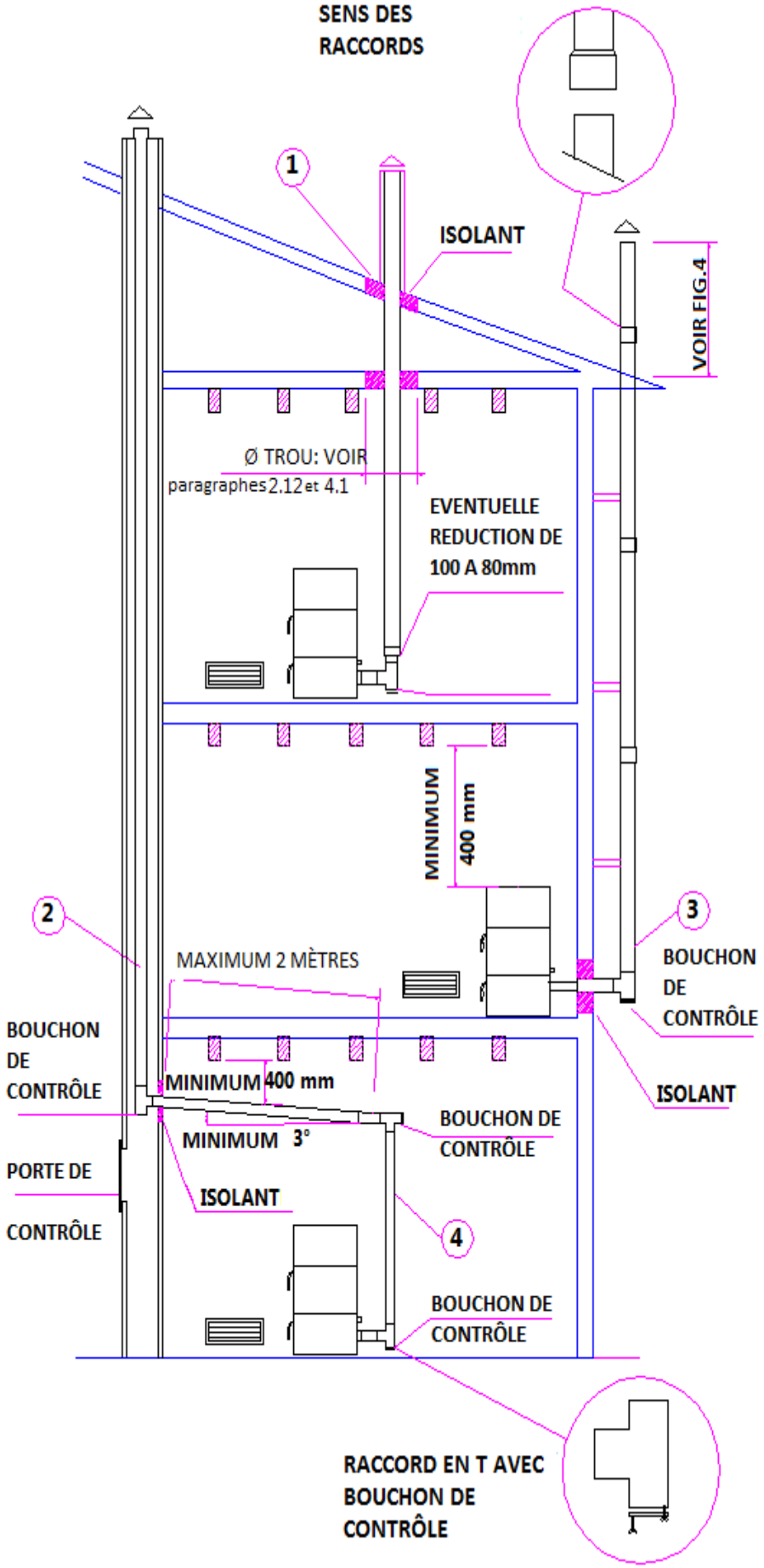

Figure 9

1. Installation du conduit de fumée d'un diamètre de 120mm avec perçage d'un trou pour le passage du tuyau de :
   100mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc ; ou
   de 300mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.
   Dans les deux cas, insérer entre le conduit de fumée et le toit un isolant adapté.
   Il est recommandé de vérifier auprès du fabricant du conduit de fumée les distances de sécurité à respecter et le type de matériau isolant à utiliser.
   Les règles précédentes s'appliquent également pour les trous effectués dans les murs.
2. Vieux conduit de fumée, d'un diamètre de 120mm minimum avec réalisation d'une porte extérieure pour le nettoyage de la cheminée.
3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi d'un diamètre minimum de 120mm : l'ensemble doit bien être fixé au mur. Avec cheminée anti-vent (voir **Figure 5 à page 48**).
4. Système de canalisation avec raccords en T permettant un nettoyage facile sans le démontage des tuyaux.

3. CARBURANT

3.1. COMBUSTIBLE

Les pellets sont le seul type de combustible autorisé. Il existe différents types de pellets dans le commerce et de différentes qualités. Nous conseillons d'utiliser des pellets de premier choix car leur influence sur la puissance calorifique et la formation de cendre est considérable. Les pellets auront de préférence les caractéristiques suivantes : ∅6-7mm (de Classe D06), longueur maximum 40 mm, puissance calorifique de 5kWh/kg, humidité ≤ 10%, résidu de cendre de ≤ 0,7%, bien pressés, dépourvus de résidus de collants, résines et autres additifs (nous conseillons les pellets conformément à la norme EN14961-2 de type ENplus-A1). Des pellets inadaptés engendrent une mauvaise combustion et bouchent fréquemment brasero et conduits d'évacuation ; ils font augmenter la consommation, diminuer le rendement calorique, encrasser la vitre et augmenter la quantité de cendre et de granulés imbrûlés. Attention : tout pellet humide engendre une mauvaise combustion et un mauvais fonctionnement; il faudra par conséquent s'assurer de le stocker dans des locaux secs et à une distance d'un mètre au moins du poêle et/ou de toute autre source de chaleur. Nous conseillons d'essayer les différents types de pellets qu'on trouve dans le commerce et de choisir celui qui donnera les meilleures performances. Les pellets de qualité médiocre peuvent endommager le poêle et, de ce fait, faire déchoir la garantie et la responsabilité du constructeur. Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur de déchets. L'utilisation de pellets ayant des caractéristiques autres que celles indiquées, impose le reparamétrage aux soins d'un technicien spécialisé.
Nous n'adoptons que des matériaux de 1er choix sur tous nos produits comme l'inox-acier-fonte etc... Avant d'être mis sur la marché, ils subissent des tests de certification rigoureux en laboratoire, mais malgré cela, sur les pièces qui assument le flux des pellets (vis d'alimentation sans fin), il pourrait y avoir de très légères variations dans le matériau utilisé, rugosité, porosité ou bien, au contraire, un entraînement trop fluide qui pourrait causer des variations naturelles dans l'aménage du combustible (pellet) et provoquer une flamme excessive ou insuffisante qui pourrait conduire à l'extinction si elle devenait trop basse.
Ont conseille le réglage des paramètres de la part d'un Centre Assistance Agrée.

4. INSTALLATION

4.1. AVANT-PROPOS

L'emplacement du montage doit être choisi en fonction de la pièce, de l'évacuation et du conduit de fumée. Vérifiez auprès des autorités locales l'existence de normes restrictives concernant la prise d'air comburant, la prise d'aération, le dispositif d'évacuation des fumées comprenant le conduit de fumée et la cheminée. **Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'une mauvaise circulation de l'air, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'une utilisation non appropriée de l'appareil.** L'installation doit être effectuée par un technicien agréé qui devra délivrer à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui prendra l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit. Un livret est fourni avec le poêle. Des entretiens réguliers devront être effectués par le technicien ayant installé le poêle. Ce dernier devra s'assurer de l'existence de la prise d'air comburant et vérifier une éventuelle présence d'autres poêles ou d'appareils qui mettent la pièce en dépression (voir **paragraphe 2.9 à page 49**). Vérifier, avec le poêle allumé, qu'il n'y ait pas dans la pièce de CO (monoxyde de carbone). Vérifier que la cheminée ait le tirage nécessaire (voir **paragraphe 9.4 à page 80**), vérifier que durant le trajet de la fumée, le tout soit effectué en sécurité (éventuelles pertes de fumée et distance des matériaux inflammables, etc.)
Si le conduit de fumée passe à travers un mur, effectuer un trou d'un diamètre minimum de 100mm autour du tuyau ; si au contraire les murs sont inflammables, effectuer un trou d'un diamètre minimum de 300mm autour du tuyau (voir **paragraphe 2.12 à page 52**). Dans les deux cas, insérer entre le conduit de fumée et le mur/toit un isolant adapté. **Il est recommandé de vérifier auprès du fabricant du conduit de fumée les distances de sécurité à respecter et le type de matériau isolant à utiliser.**

L'installation de l'appareil doit permettre un nettoyage facile de ce dernier, des tuyaux d'évacuation des fumées et du conduit de fumée. L'installation doit également permettre un accès facile à la prise d'alimentation électrique (voir **paragraphe 4.5, page 59**). **L'installation du poêle dans les chambres, les salles de bain et douches, les pièces où du matériel combustible est entreposé est interdite.** En aucun cas le poêle ne doit être installé dans des pièces l'exposant au contact de l'eau et de jets d'eau car ils pourraient provoquer des brûlures et un court-circuit.

Pour installer plusieurs appareils il faut adapter les dimensions de la prise d'air extérieur (voir **paragraphe 2.9 à page 49**).

4.2. INSTALLATION

ATTENTION : Le poêle **NE** PEUT **PAS** s'encastrer.

Vérifier que le sol a une capacité de charge adaptée (voir **paragraphe 9.4 à page 80**). Si la construction existante ne satisfait pas cette exigence, des mesures appropriées devront être prises (par exemple une plaque de répartition de charge).

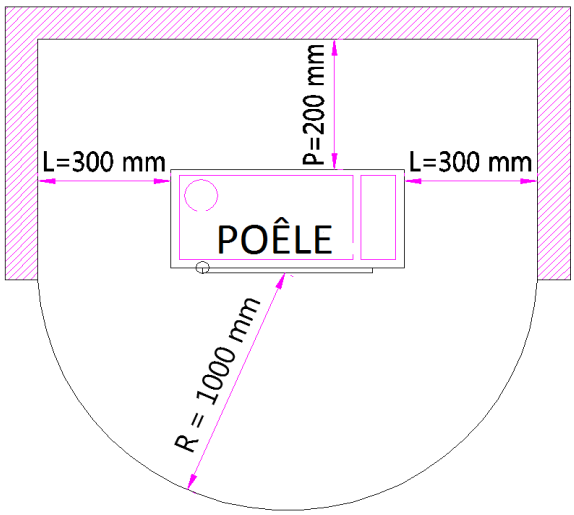

Figure 10

Il est obligatoire d'installer le poêle avec un dégagement aux murs et/ou aux objets, avec une prise d'air minimum de 150mm afin de permettre un refroidissement efficace de l'appareil et une bonne distribution de la chaleur dans la pièce.

Concernant les normes de sécurité anti-incendie, une distance entre les objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.) devra être respectée comme reporté dans **Figure 10**.

S'il s'agit d'objets hautement inflammables (rideaux, moquettes, etc.) toutes les distances doivent être augmentées d'1 mètre. Si le sol est constitué de matériau combustible, une protection doit être mise en place (plaque en acier, réfractaire, marbre...) en matériau incombustible (pour les dimensions **voir Figure 10**). Dans le cas où les murs sont fabriqués dans un matériau inflammable, s'assurer que les distances de sécurité depuis le poêle (**voir Figure 10**) soient respectées et que la température des murs ne dépasse jamais les 80°C, à alimentation massimum. En cas de doute, consulter un technicien agréé qui installera sur les murs concernés une plaque résistante au feu.

4.3. ASSEMBLAGE DES PANNEAUX (UNIQUEMENT POUR LE MODELE GIOIA)

ATTENTION : Toutes les opérations d'assemblage doivent être effectuées par un technicien agréé.

a) Dévisser les vis supérieures et postérieures du couvercle du poêle

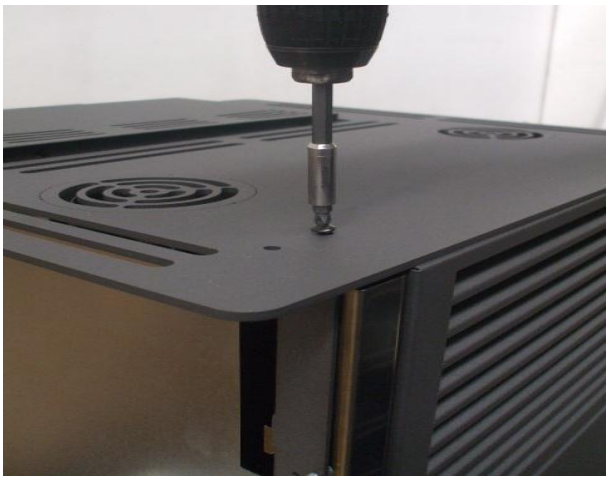

b) Enlever les deux profilés latéraux en inox

c) Insérer le côté dans les fentes prévues à cet effet

d) Faire glisser le panneau de manière à ce qu'il s'insère dans les vis avant et arrière

4.4. ASSEMBLAGE DES PANNEAUX (UNIQUEMENT POUR LE MODELE VENUS)

ATTENTION : Toutes les opérations d'assemblage doivent être effectuées par un technicien agréé.

e) Dévisser les vis supérieures et postérieures du couvercle du poêle

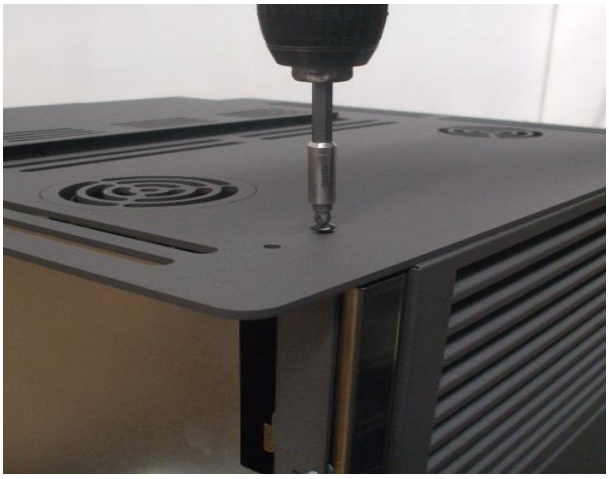

f) Dévisser les deux profilés courbés supérieurs

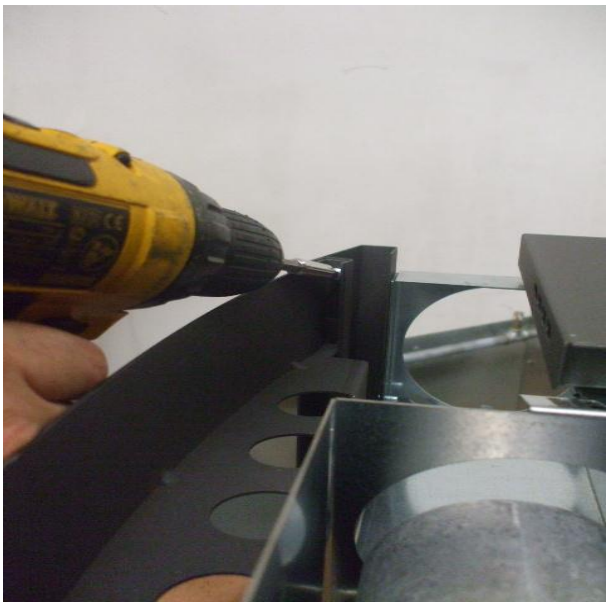

g) Plier légèrement les supports qui compensent d'éventuels mous du panneau en métal et/ou en faïence

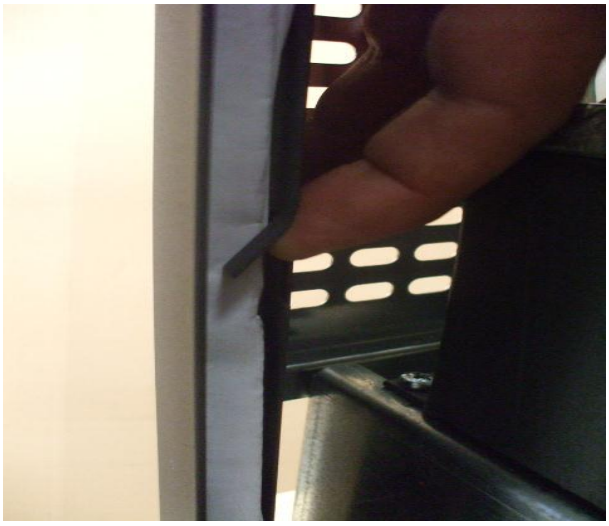

h) Faire descendre le panneau et/ou les faïences dans les passages prévus à cet effet

i) Visser les deux profilés courbés supérieurs

4.5. BRANCHEMENT ELECTRIQUE

IMPORTANT : L'APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE PAR UN TECHNICIEN AGREE !

Le branchement électrique s'effectue au moyen d'un câble avec fiche sur une prise électrique capable de supporter la charge et la tension de chaque modèle comme indiqué dans le tableau des données techniques (voir **paragraphe 9.4 à page 80**). La fiche doit être facilement accessible quand l'appareil est installé.
Ne pas utiliser de rallonge.
ATTENTION : le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées et avec toute autre partie chaude du poêle.
S'assurer que le réseau électrique dispose d'une mise à la terre suffisante : si celle-ci est inexistante ou insuffisante, procéder à sa réalisation selon les normes en vigueur.
Si le câble d'alimentation est abîmé, il doit être remplacé par un technicien agréé.
Quand vous n'utilisez pas le poêle, débranchez-le.

4.6. BRANCHEMENT DU THERMOSTAT EXTERNE

Le poêle a déjà un thermostat interne (voir **Figure 13 à page 79, Détail 10 - Sonde d'Ambiance**). Si vous le désirez, le poêle peut être relié à un thermostat ambiant externe. Cette opération doit être effectuée par un technicien agréé.

4.7. VENTILATION

Le poêle est doté d'une ventilation. L'air repoussé par le ventilateur permet au poêle de se maintenir à un bas régime de température évitant des sollicitations excessives des matériaux le composant. En cas de casse du ventilateur, appeler un technicien agréé qui le remplacera (voir **Figure 13 à page 79, Détail 08 - Ventilateur d'Ambiance**).

4.8. CANALISATION D'AIR CHAUD

Le poêle est doté de deux sorties d'air chaud.
Enlever le couvercle supérieur
(voir **paragraphe 4.4**).

a) il est possible de faire sortir l'air chaud au-dessus du poêle.

b) ou, avec l'aide des deux coudes fournis, faire sortir l'air chaud par l'arrière.

Avec un poêle sans canalisation, il y a une portée d'air variable d'un minimum de 50m^3/h à un maximum de 162 m^3/h et une température de l'air qui varie entre un minimum de 83°C et un maximum de 108°C : données valides pour chacune des sorties supérieures et pour le ventilateur ambiant central.
Pour la canalisation, il est recommandé de ne pas dépasser les 6 mètres de tuyau et 3 coudes de 90° car l'air chaud perdrait de son efficacité. Utiliser des tuyaux d'un diamètre de 80 avec des parois internes lisses. Si les tuyaux passent à travers des murs froids, isoler les tuyaux avec un matériau adapté. Sur la bouche de sortie, mettre une grille de protection à grandes mailles avec une superficie nette totale d'un minimum de 24cm^2.
Au-delà de 6 mètres de tuyau, la portée d'air variable est au minimum de 30m^3/h et au maximum de 80m^3/h et la température de l'air varie entre 50°C minimum et 80°C maximum. (Ces valeurs ont été enregistrées dans un laboratoire d'essais. Dans la pièce où est installé le poêle la portée d'air et la température peuvent varier). Si vous désirez augmenter la portée d'air, il faut installer à la sortie du tuyau un petit ventilateur mural d'un portée supérieure à 80m^3/h. Cette opération doit être effectuée par un technicien agréé.
Avec les paramètres de fabrication, 1/3 de la chaleur produite par le poêle est relâchée dans la pièce où est installé le poêle. Un autre tiers sort par la canalisation de droite et le dernier tiers par celle de gauche.
Pour obtenir les meilleures prestations possibles, il est nécessaire d'équilibrer la Puissance avec la portée d'air (voir **paragraphe 5.19 à page 66)**. Cette opération doit être effectuée avec l'aide d'un technicien agréé.

5. UTILISATION

5.1. AVANT-PROPOS

Pour un rendement maximum et une consommation minimum, suivre les instructions suivantes.
Les pellets s'enflamment très facilement si l'installation a été effectuée correctement et si le conduit de fumée fonctionne. L'opération s'effectue comme suit : vider et nettoyer le brasero, vérifier qu'il y ait assez de pellets dans le réservoir, que la porte soit bien fermée et que l'appareil soit bien branché.
ATTENTION : NE PAS utiliser de liquides inflammables durant l'allumage (alcool, essence, pétrole, etc.).
Important : lors du premier allumage, maintenir, pendant au moins 24 heures, une combustion lente au minimum afin de permettre aux matériaux de la chaudière et au foyer de s'adapter aux sollicitations élastiques internes : on évite ainsi des dommages permanents. Les résidus de graisse de fabrication et les vernis peuvent produire des odeurs et de la fumée durant les premières heures de fonctionnement : pouvant être nocives pour les personnes et les animaux, il est recommandé d'aérer la pièce.
ATTENTION : les valeurs de programmation (de 1 à 5) sont paramétrées par le fabricant et ne peuvent être modifiées que par un technicien agréé.

5.2. PANNEAU DE CONTRÔLE

ÉLÉMENT DE PANNEAU	DESCRIPTION
Touches P1 et P2	Quand on est en mode de configuration de la température, augmente ou diminue la valeur du thermostat d'un min. de 6°C à un max. de 40°C. Maintenir P2 enfoncée pour visualiser la température de la fumée à l'échappement. Les deux touches ont des fonctions de programmation.
Touche P3	Permet d'accéder à la configuration de température et au menu de paramétrage utilisateur et technique.
Touche P4 (ON-OFF)	Marche et arrêt, déblocage d'alertes éventuelles et sortie de la programmation.
Touches P5 et P6	Pour augmenter ou diminuer la puissance calorifique de 1 à 5.
Del 1	Programmation horaire active.
Del 2	Bougie d'allumage en service
Del 3	Vis sans fin active si allumée.
Del 4	Aspirateur fumée en service.
Del 5	Ventilateur échangeur actif.
Del 6	Inutilisé.
Del 7	Alerte en service.

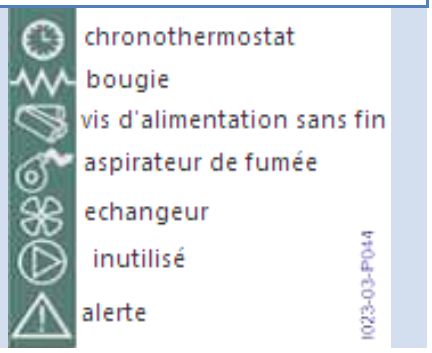

Display	**Lors du fonctionnement, fournit l'état du poêle, la température ambiante, l'heure, la puissance utilisée. Lors de la modification des paramètres, donne le pictogramme des paramètres en course de modification.**

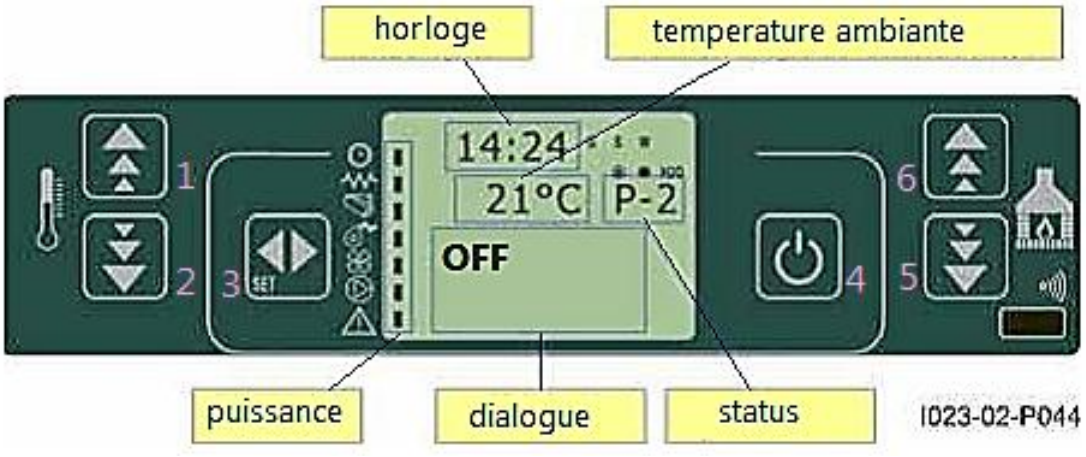

5.3. MENU UTILISATEUR

En appuyant une seule fois sur la touche P3, on accède au menu des paramètres utilisateur. Pour les dérouler appuyer sur les touches P5 et P6.

1	**REGLE VENTIL supplémentaires**	**En appuyant une fois sur la touche P3, on accède au menu du ventilateur Nr2 et Nr3. Voir paragraphe 5.19**
2	**SET HORLOGE**	Pour configurer la date et l'heure. La carte est dotée d'une batterie au lithium dont la durée de 3/5 années. Voir **paragraphe 5.14, page 64.**
3	**SET CHRONO**	Taper une fois la touche P3 pour visualiser "PERMETT CHRONO" . Taper encore P3 et mettre sur "OFF" ou "ON" via les touches P1 et P2. Pour la programmation journalier, de le week-end et hebdomadaire, voir **paragraphes 5.15, 5.16 et 5.17, pages 64 et suivantes.** **ATTENTION**: ne jamais activer quand la fonction STAND-BY est en service (voir le **point 5**).
4	**SELECT LANGUE**	Taper une fois la touche P3 et via les touches P1 et P2, choisir la langue désirée.
5	**MODE STAND-BY**	Fonction qui entre en service quand la température ambiante programmée a été dépassée pendant plus de dix minutes et qui amorce la phase d'extinction. Si la température ambiante descend de plus de 2°C, le poêle se rallume automatiquement comme indiqué au **paragraphe 5.4**. Taper une fois la touche P3 et via les touches P1 et P2 mettre sur "OFF" ou "ON". **ATTENTION**: ne jamais activer quand la fonction CHRONO est en service (voir le **point 3**).
6	**RONFLEUR (alerte sonore)**	Taper une fois la touche P3 et via les touches P1 et P2 mettre sur "OFF" ou "ON".
7	**CHARGE INITIAL**	Quand on allume le poêle pour la première fois, la vis d'alimentation sans fin est complètement vide. S'il faut faire une pré-charge, taper la touche P3, puis P1 pour faire démarrer et P4 pour stopper.
8	**ETAT POÊLE**	Visualise tous les paramètres concernant l'état du poêle; c'est un menu pour le technicien.
9	**SETTINGS TECHNIQUES**	Uniquement pour le technicien.
10	**REGOLAZIONE FIAMMA** (REGLER FLAMME)	Permet de régler la flamme en fonction du tirage du conduit des fumées.

5.4. MISE EN MARCHE

Rappelons que le premier allumage doit être effectué exclusivement par un technicien qualifié et agréé qui contrôle le bon fonctionnement et qui s'assure que tout soit installé selon les normes en vigueur.

Avant d'allumer, s'assurer que le braséro soit propre (voir **paragraphe 7.2, page 68**).

Pour faire démarrer maintenir enfoncée la touche P4 pendant quelques instants après quoi l'unité de contrôle visualisera "ALLUMAGE" et puis "FIRE WAIT" ("ATTENTE PRECHAUFF") et commencera le préchauffage de la résistance d'allumage. Après cette phase de 2 minutes environ, vous lirez "CHARGE PELLET, FIRE WAIT" ("CHARGEMENT PELLETS, ATTENTE FLAMME") où la vis d'alimentation sans fin charge les pellets et la résistance continue à chauffer. Quand la température est suffisamment élevée (après 7-10 minutes env.), on peut considérer l'allumage terminé quand on lit "FLAMME LUMIERE".

Une fois la phase "FLAMME LUMIERE" terminée, l'unité de contrôle se met en mode "TRAVAIL" et affiche la puissance paramétrée et la température ambiante. C'est au cours de cette phase que les touches P5 et P6 régulent la puissance du poêle de 1 à 5. Si la température ambiante dépasse la limite configurée au clavier lors de l'entrée de la température voulue, la puissance calorifique sera ramenée au minimum et on lira "TRAVAIL MODULIE". Quand la température ambiante revient en-dessous de la température configurée, le poêle retourne à la puissance entrée.

5.5. REGLAGE DE LA FLAMME

Si la flamme est faible, ou si la vitre a tendance a devenir considérablement noire, ou si la brasier a tendance à s'incruster, l'utilisateur pourra augmenter l'expulsion des fumées et réduire la chute des pellets au moyen de la commande "REGOLAZIONE FIAMMA" ("REGLER FLAMME").
Appuyer sur P3 "TYPE PELLETS", puis sur P3 "CHARGE PELLETS" et avec la touche P2 on réduit la quantité de pellets de -1 (soit -2%) à -9 (soit -18%).
"REGOLAZIONE FIAMMA" ("REGLER FLAMME"), appuyer sur P5 "TYPE CHEMINEE", appuyer sur P3 "VIT FUME" et avec la touche P1, augmenter le nombre de tours de l'aspirateur des fumées de +1 (soit +5%) à +9 (soit +45%).
Si la flamme est trop vive, ce qui entraîne la chute des pellets hors du brasier, régler l'aspirateur des fumées à une valeur de -1 à -9 avec la touche P2 (%).
FAIRE ATTENTION A LA VALEUR POSITIVE OU NEGATIVE.
Si le problème persiste, appeler le Centre d'Assistance technique.

5.6. PAS D'ALLUMAGE

Si les pellets ne s'embrasent pas, l'alarme "MANQUE ALLUMAGE" est déclenchée. La mise en service du poêle s'effectue en 7/10 minutes environ avec des pellets de qualité et une température ambiante d'environ 10°C. En cas de température ambiante inférieure, la bougie ne peut assurer sa fonction: ajouter dans ce cas quelques pellets et poser sur ces derniers un cube d'allume-feu.
ATTENTION: après un allumage raté, VIDER le braséro, avant de faire démarrer de nouveau la poêle. Trop de pellets dans le brasero, ou des pellets humide, ou un brasero sale, rendent difficile l'allumage qui est accompagné par la formation d'une fumée blanche et dense qui nuit à la santé, et peut déterminer des explosions dans la chambre de combustion et la rupture du verre projeté vers l'extérieur. Par conséquent, ne pas stationner devant le poêle au cours de l'allumage si une fumée blanche et dense se forme. **ATTENTION: si après quelques mois la flamme est faible et/ou de couleur orange, ou que le verre tend à noircir, ou le braséro à s'incruster, nettoyer le poêle (voir chapitre 7, pages 67 et suivantes) nettoyer le conduit de fumée et la cheminée.**

5.7. COUPURE D'ENERGIE

Après un black-out d'énergie électrique de moins de 5 secondes, le poêle retourne à la puissance configurée au départ. Après un black-out d'énergie électrique de plus de 5 secondes, le poêle entre dans la phase
d' "ATTESA RAFFRED." ("ATTENTE REFROID."): l'aspirateur de fumée expulsera la fumée résiduelle pendant 10 min. A la fin du refroidissement, il redémarrera automatiquement selon les différentes phases (voir **paragraphe 5.3, page 62**).

5.8. REGLAGE DE LA TEMPERATURE

Pour modifier la température ambiante, il suffit de taper les touches P1 et P2 plusieurs fois en fonction de la température désirée pour afficher "AFFICHE TEMP-AMB".
Pour visualiser la température configurée, appuyer une seule fois sur P1.

5.9. TEMPERATURE DE LA FUMEE

Pour vérifier la température de la fumée à la sortie de l'échappement, il suffit de tenir pressée la touche P2.

5.10. EXTINCTION

Pour éteindre le poêle tenir pressée la touche P4: l'indication "NETTOYAG FINAL" apparait sur l'écran. Au cours de cette phase l'écoulement des pellets est interrompu et, après environ 10 minutes, l'aspirateur de la fumée s'éteint également (ceci se passera que le poêle soit chaud ou froid). Enfin, "OFF" sera affiché sur l'écran.
ATTENTION: si les granulées sont de mauvaise qualité (contenu de colles, huiles, peinture, résidus plastiques et ou farineux) pendant le fonctionnement des résidus vont se former dans le tuyau d'échappement de fumée: une fois que le poêle est éteint ces résidus peuvent former des petites braises qui, en remontant long le tube peuvent atteindre les granulées du réservoir et les carboniser ce qui porterait la formation d'une fumée dense et nocive dans la pièce. Tenir toujours bien fermée le réservoir avec son couvercle. Si le tube est sale effectuer le nettoyage (voir **paragraphe 7.2, page 68**).

5.11. ATTENTION :

- Cet appareil ne doit pas être utilisé par des personnes (enfants inclus) avec des handicaps psychiques ou moteurs ou un manque d'expérience et de connaissance, sauf sous supervision et explication d'une personne responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Durant son fonctionnement, le poêle atteint des températures élevées :
  tenir les enfants et les animaux à distance et utiliser des protections ignifuges appropriées comme des gants de protection anti-chaleur.
- Le poêle est pourvu d'une protection pour les mains : cette protection peut être uniquement enlevée par le fabricant du poêle ou par le Service d'Assistance Technique du fabricant du poêle.

5.12. EXTINCTION DU FEU EN CAS D'INCENDIE

S'il est nécessaire d'éteindre un feu échappé du poêle ou du conduit de fumée, utiliser un extincteur ou appeler les Pompiers. NE JAMAIS utiliser de l'eau pour éteindre un feu à l'intérieur du brasero.

5.13. APPROVISIONNEMENT EN PELLETS

Il est nécessaire de remplir le réservoir avec les pellets quand le poêle fonctionne.
Ne pas mettre en contact le sachet de combustible avec les surfaces chaudes du poêle.
ATTENTION : le réservoir des pellets doit toujours être fermé avec son couvercle.
Il ne faut pas verser dans le réservoir des résidus de combustible (braises imbrûlées) venant des restes d'allumages.

5.14. REGLAGLE DE L'HORLOGE

Taper la touche P3, puis la P5 jusqu'à afficher le menu (02) "CONFIGURER HORLOGE".

- taper une fois P3 (JOUR) et via les touches P1 et P2, sélectionner le jour de la semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ou dimanche).
- taper une seconde fois la touche P3 (HEURE) et via les touches P1 et P2 instaurer l'heure.
- taper une troisième fois la touche P3 (MINUTES) et via les touches P1 et P2 instaurer les minutes.
- taper une quatrième fois la touche P3 (JOUR) et via les touches P1 et P2 instaurer le jour du mois (1, 2, 3 …29, 30, 31).
- taper une cinquième fois la touche P3 (MOIS) et via les touches P1 et P2 instaurer le mois.
- taper une sixième fois la touche P3 (ANNEE) et via les touches P1 et P2 instaurer l'année.
- pour quitter le programme, taper deux fois P4.

5.15. PROGRAMMATION JOURNALIERE

Permet d'activer, désactiver et instaurer les fonctions du chronothermostat journalier. Taper la touche P3, puis la touche P5 jusqu'à afficher le menu menu(03) "SET CHRONO" (voir **aussi paragraphe 5.3, page 62, SET CHRONO**). Taper une fois la touche P3 et via les touches P5 et P6 choisir "PROGRAM JOUR". Taper une fois P3, vous lirez "CHRONO JOUR". Via les touches P1 et P2, mettre en "OFF" ou "ON".
Il est possible d'instaurer deux tranches de fonctionnement délimitées par les horaires entrés.
Après le "CHRONO JOUR":

- taper P5: vous lirez "START1", via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'allumage ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "STOP1", via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'extinction ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "START2", via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'allumage ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "STOP2", via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'extinction ou bien d' "OFF".
- taper trois fois la touche P4 pour quitter le menu.

5.16. PROGRAMMATION WEEK-END

Permet d'activer, ou de désactiver, et de configurer les fonctions du chrono thermostat pour les samedis et dimanches. Taper la touche P3, puis la touche P5 jusqu'à afficher le menu (03) "SET CHRONO" (voir **aussi paragraphe 5.3, page 62, SET CHRONO**). Taper une fois la touche P3 et via les touches P5 et P6 choisir "PROGRAM WEEK-END". Taper une fois P3, vous lirez "CHRONO WEEK-END" ("CHRONO WEEK-END") et via les touches P1 et P2, mettre en "OFF" ou "ON".
Il est possible de configurer deux tranches de fonctionnement délimitées par des horaires qui ne sont valables que pour le samedi et le dimanche.
Après le "CHRONO WEEK-END":

- taper P5: vous lirez "START1 Week-end" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'allumage ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "STOP1 Week-end" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'extinction ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "START2 Week-end" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'allumage ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "STOP2 Week-end" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'extinction ou bien d' "OFF".

taper trois fois la touche P4 pour quitter le menu.

5.17. PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Permet d'activer, ou de désactiver, et de configurer les fonctions du chrono thermostat de la semaine, samedi et dimanche compris. Taper la touche P3, puis la touche P5 jusqu'à afficher le menu (03) "SET CHRONO" (voir **aussi paragraphe 5.3, page 62, SET CHRONO**). Taper une fois la touche P3 et via les touches P5 et P6 choisir "PROGRAM SEMAINE". Taper une fois P3, vous lirez "CHRONO SEMAINE" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".
Il est possible de configurer quatre tranches de fonctionnement délimitées par les horaires programmés.
Après le "CHRONO SEMAINE":

- taper P5: vous lirez "START PROG-1" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'allumage ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "STOP PROG -1" et via les touches P1 et P2 entrer l'heure d'extinction ou bien d' "OFF".
- taper P5: vous lirez "LUNDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "MARDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "MERCREDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en " OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "JEUDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "VENDREDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en " OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "SAMEDI PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".
- taper P5: vous lirez "DIMANCHE PROG-1" et via les touches P1 et P2 mettre en "OFF" ou "ON".

Vous continuerez maintenant en tapant la touche P5 et en répétant toutes les opérations précédentes pour le PROG-2, PROG-3, PROG-4.

- taper trois fois la touche P4 pour quitter le menu.

5.18. TELECOMMANDE (EN OPTION)

Le poêle peut être commandé à distance par le biais d'une télécommande. (fonctionne avec une pile 12v de type N).

Figure 11

Touche 1	Augmente la température voulue.
Touche 2	Baisse la température voulue.
Touche 5	Baisse le niveau de puissance de 1 à 5.
Touche 6	Augmente le niveau de puissance de 1 à 6.
Touches 1 et 6	En appuyant simultanément sur toutes les touches, le poêle s'allume ou s'éteint.

5.19. REGLAGE DES VENTILATEURS

Appuyer la touche P3 dans le menu 1 « REGLE VENTIL ». Un menu ventilateur Nr2 et Nr3 apparaît. En appuyant sur la touche P1, on règle le ventilateur Nr2 et en appuyant sur la touche P2, on règle le ventilateur Nr3.
Avec la fonction « A » les données de ventilations fixées par le fabricant sont activées. Par exemple, à puissance 1 les tours préréglés à puissance 1 sont activés, à, puissance 2 les tours préréglés à puissance 2 sont activés, etc.
Avec la fonction « 1 » ou « 2 » ou « 3 »ou « 4 » ou « 5 », on oblige le ventilateur à toujours tourner à la puissance sélectionnée. Par exemple, si nous réglons sur 2, le ventilateur, même s'il est à puissance 5, tournera comme s'il était à puissance 2.
ATTENTION : à la puissance maximum 5 avec des ventilateurs à la puissance minimum 1, il y a un risque de surchauffe du poêle pouvant déclencher l'alarme de sécurité thermique « SECURITE THERM ».

6. DISPOSITIFS DE SECURITE

6.1. AVANT-PROPOS

Les dispositifs de sécurité permettent de prévenir et d'éliminer les risques de dommages aux personnes, aux animaux et aux choses. Leur violation et l'intervention pour une éventuelle réparation de personnel non agréé sont interdites sous peine d'annuler la garantie et la responsabilité du fabricant. **Important : avant toute intervention attendre que le feu dans la chambre de combustion soit complètement éteint et refroidi et débrancher la prise de courant.**

6.2. ALARME « MANQUE DEPRESS »

La chaudière est raccordée à un pressostat qui contrôle la dépression. Quand le display visualise "ALLARME ATTIVO, MANQUANT DEPRESS" (ALERTE ACTIVE, ABSENCE DEPRESS), le pressostat coupe le courant de la vis d'alimentation sans fin et bloque le ravitaillement du brasier en pellets pour amorcer la phase d'extinction. La carte amène l'aspirateur de fumée à la vitesse maximum et l'éteint dans les dix minutes. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué à la **page 76**. Après en avoir neutralisé les causes, nettoyer le braséro. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.3. ALARME « SONDE FUMEE »

Une sonde qui contrôle constamment la température d'exercice est raccordée au conduit de dégagement de la fumée. Quand le display affiche "ALLARME ATTIVO, SONDE FUMEE" (ALERTE ACTIVE, SONDE FUMEE), cela signifie que la sonde est abîmée ou déconnectée. La carte électronique coupe l'arrivée de courant à la vis sans fin, bloque le ravitaillement en pellets au braséro amorce la phase d'extinction. La carte laisse l'aspirateur de fumée allumé jusqu'au moment où on retirera sa fiche de la prise de courant. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué à la **page 75**. Après en avoir neutralisé la cause, nettoyer le brasero et remettre la fiche dans la prise. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.4. ALARME « MANQUE ALLUMAGE »

Si la température est trop basse pour l'allumage, le display affiche "ALLARME ATTIVO, MANQUE ALLUMAGE" (ALERTE ACTIVE, ABSENCE ALLUMAGE). La carte électronique amorce une phase d'extinction de 10 minutes environ. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance (voir **page 74**). Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.5. ALARME « CHAUD FUMEE »

Si la sonde fumée relève une température à l'échappement qui dépasse 200°C, l'affichage donnera "CHAUD FUMEE". Le débit de combustible (pellet) sera ramené à la phase 1; cette fonction a pour but de remettre les paramètres dans les valeurs préconfigurées. Si pour diverses raisons, la température ne diminue pas, mais augmente, une fois les 220°C atteints, vous lirez l'affichage "ALLARME ATTIVO, CHAUD FUMEE" (ALERTE ACTIVE, FUMEE HOT). Le poêle amorcera la phase d'extinction. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué à la **page 76**. Après en avoir neutralisé la cause, nettoyer le brasero. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.6. ALARME « FINIT PELLET »

Si la sonde fumée relève une température à l'échappement inférieure au seuil minimum, vous lirez "ALLARME ATTIVO, FINIT PELLET" (ALERTE ACTIVE, ABSENCE DE PELLETS). Cela signifie que la flamme s'est éteinte parce qu'il n'y a plus de pellets. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Remplir le réservoir. Nettoyer le brasero. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.7. ALARME « SECURITE THERM »

Près du réservoir se trouve un thermostat, qui intervient si l'excursion thermique du réservoir dépasse les limites consenties, évitant ainsi que le pellet puisse prendre feu dans le réservoir en raison de la surchauffe. Si vous lisez l'affichage "ALLARME ATTIVO, SECURITE THERM" (ALERTE ACTIVE, SECURITE THERMIQUE), le thermostat coupe l'arrivée de courant électrique à la vis d'alimentation sans fin et bloque le ravitaillement du brasier en pellets pour amorcer la phase d'extinction. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué **page 76**.

6.8. ALARME « PORTA APERTA » (PORTE OUVERTE)

Sur la partie basse de la porte, il y a un microswitch qui détecte l'ouverture de la porte.
Quand le display affiche "ALLARME ATTIVO, PORTA APERTA" (ALERTE ACTIVE, PORTE OUVERTE), cela signifie que la porte n'est pas bien fermée. La carte électronique coupe l'arrivée de courant électrique à la vis d'alimentation sans fin et bloque le ravitaillement du brasier en pellets pour amorcer la phase d'extinction. La carte amène l'aspirateur de fumée à son allure maximum et l'éteint dans les dix minutes. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué **page 75**. Après en avoir neutralisé la cause, nettoyer le braséro. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

6.9. ALARME « ASPIRAT EN PANNE »

Quand le display visualise "ALLARME ATTIVO, ASPIRAT EN PANNE" (ALERTE ACTIVE, ASPIRAT EN PANNE), cela signifie que l'aspirateur de fumée est cassé. Réinitialiser l'erreur à l'aide de la touche P4. Vérifier le type de défaillance comme indiqué **page 75**. Après en avoir neutralisé la cause, nettoyer le braséro. Le poêle démarrera une brève phase de "NETTOYAG FINAL" avant de visualiser "OFF". On ne pourra rallumer le poêle avec la touche P4 qu'après visualisation de "OFF".

7. ENTRETIEN

7.1. AVANT-PROPOS

Pour une longue durée de vie du poêle, le nettoyer régulièrement comme indiqué dans les paragraphes reportés ci-dessous.
Les conduits d'évacuation des fumées (conduit de cheminée + conduit de fumée + cheminée) doivent toujours être propres, nettoyés et contrôlés par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les indications du fabricant de la cheminée et les directives de votre compagnie d'assurance. En cas de doutes, toujours appliquer les normes les plus restrictives. En cas d'absence de normes locales, d'indications du fabricant et de directives de votre compagnie d'assurance, il est nécessaire d'effectuer au moins une fois par an, les opérations suivantes : nettoyage du conduit de cheminée, du conduit de fumée et de la cheminée.
Au moins une fois par an, il est nécessaire de faire nettoyer la chambre de combustion, de vérifier les joints, de nettoyer les moteurs et les ventilateurs et de contrôler la carte électrique. **Toutes ces opérations doivent être programmées à temps avec le service technique d'assistance agréée.** Après une longue période de non-utilisation, avant d'allumer le poêle, contrôler que le système d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué. Si le poêle est utilisé de manière continue et intense, toute l'installation (y compris la cheminée) doit être nettoyée et contrôlée à une fréquence plus importante.
Pour le nettoyage, ne pas utiliser de la paille de fer, de l'acide chlorhydrique ou d'autres produits corrosifs ou abrasifs ni pour les parties internes ou pour les parties externes du poêle.
Pour un éventuel échange des parties endommagées, demander une pièce de rechange d'origine à votre Revendeur Agréé. **Important : avant toute intervention attendre que le feu dans la chambre de combustion soit complètement éteint et refroidi et débrancher la prise de courant.**

7.2. NETTOYAGE DU CREUSET ET DU TIROIR A CENDRE

Tous les 2 jours, nettoyer le brasero et le tiroir à cendre (voir **Figure 1 à page 42**).

- Ouvrir la porte (le poêle doit être éteint).

- Enlever le brasero (**Détail 13, Figure 1**) de son logement, en le soulevant comme sur la photo, et vider la cendre.

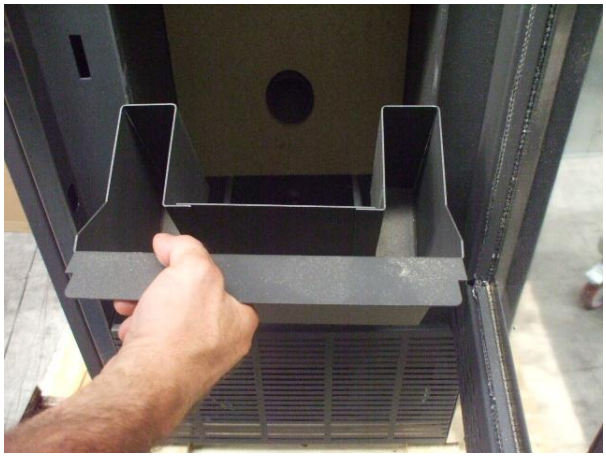

- Enlever le tiroir à cendre (**Détail 55, Figure 1**) de son logement, en le soulevant comme sur la photo, et vider la cendre.

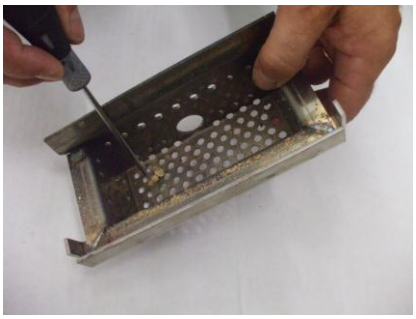

- Si nécessaire nettoyer à l'aide d'un objet pointu les trous obstrués par des incrustations.
- Nettoyer et aspirer également l'espace du tiroir à cendre comme dans le **paragraphe 7.4 à page 69**.

- Nettoyer également le trou où tombent les pellets avec un goupillon.

Les cendres doivent être mises dans un récipient métallique avec un couvercle étanche. Ce récipient ne doit jamais entrer en contact avec des matériaux combustibles (par exemple posé sur un sol en bois), car la cendre conserve longtemps la braise allumée.
On peut jeter la cendre dans les déchets organiques quand elle est totalement éteinte.
La fréquence du nettoyage est déterminée par le type de pellets.
Faire attention à la flamme si elle est de couleur rouge, faible ou si elle dégage de la fumée noire : dans ce cas, cela signifie que le brasero est incrusté et qu'il faut le nettoyer. S'il est trop usé, il doit être remplacé (**Détail 13, Figure 1**).

7.3. NETTOYAGE DU RESERVOIR ET DE LA VIS SANS FIN

Lors de chaque ravitaillement de pellets, contrôler la présence éventuelle de farine/sciure ou autres résidus au fond du réservoir AVANT DE VERSER LES PELLETS DANS LE RESERVOIR. Enlever les résidus à l'aide d'un aspirateur (le poêle doit toujours être éteint).

AVERTISSEMENTS :

- La grille de protection des mains ne doit jamais être enlevée de son emplacement. Nettoyer le fond du réservoir et la partie visible de la vis sans fin en suivant les indications des photos.
- Si la vis sans fin est bloquée par un objet étranger (par exemple : des clous), elle doit être nettoyée. NE PAS enlever la protection des mains et NE PAS toucher la vis sans fin. Appeler le fabricant du poêle ou le service d'Assistance Technique du fabricant.
- **La protection des mains ne peut être enlevée que par un technicien agréé.**

7.4. NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION

Toutes les semaines, nettoyer la chambre de combustion et du logement du tiroir à cendre (voir **Figure 1 à page 42**).

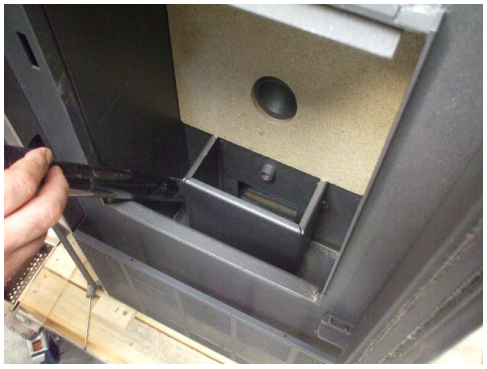

- Ouvrir la porte (le poêle doit être éteint).
- Enlever et nettoyer le brasero et le tiroir à cendre (voir **paragraphe 7.2, page 68**).

- Aspirer la cendre accumulée à l'intérieur de la chambre de combustion et du logement du tiroir à cendre.

7.5. NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DES FUMEES

Toutes les 4/8 semaines, nettoyer la chambre des fumées (voir **Figure 13 à page 79 Détail 58**).
Nous rappelons que le poêle doit être éteint :

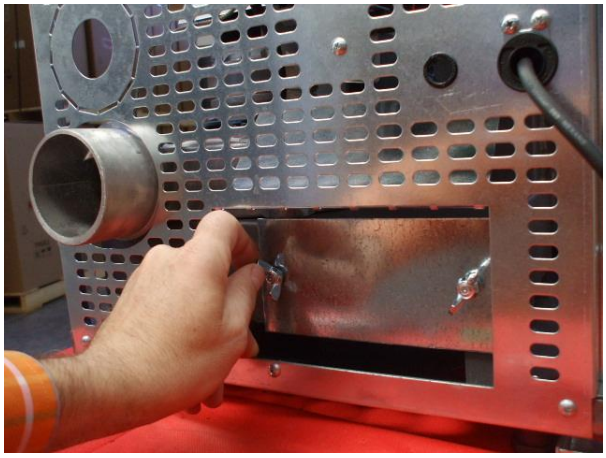

- Dévisser les 2 vis du panneau de fermeture de l'espace des fumées.

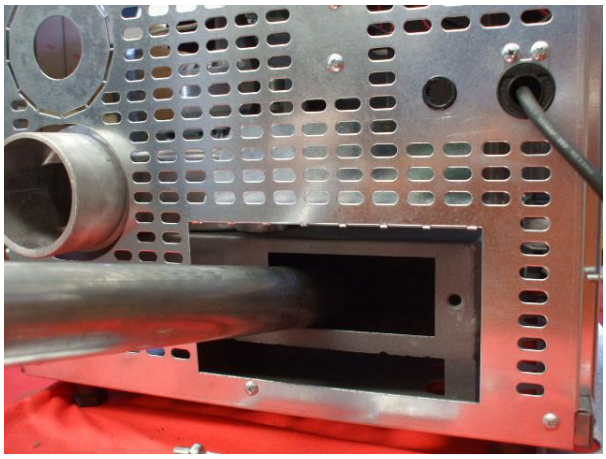

- Aspirer la cendre accumulée à l'intérieur.

Après le nettoyage, répéter l'opération en sens inverse et en vérifiant l'intégrité et l'efficacité du joint (**Détail 20**) : le remplacer si nécessaire.

7.6. NETTOYAGE DU CONDUIT DE CHEMINEE

Chaque mois, nettoyer le système d'évacuation (voir **Figure 9, page 52**).

- Enlever le bouchon de contrôle du raccord en T (le poêle doit toujours être éteint).
- Aspirer la cendre accumulée à l'intérieur.

Après le nettoyage, répéter l'opération en sens inverse et en vérifiant l'intégrité et l'efficacité du joint : le remplacer si nécessaire.
ATTENTION : il est important de refermer hermétiquement le bouchon pour éviter que des fumées novices se propagent dans la pièce.

7.7. NETTOYAGE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES

Chaque année, nettoyer l'aspirateur des fumées en enlevant la cendre ou la poussière qui pourraient causer un déséquilibre des pales et un bruit accru (**voir Figure 13 à page 79, Détail 07 – Aspirateur fumées**). Compte tenu de la délicatesse de l'opération, faire effectuer le nettoyage par un **technicien agréé.**

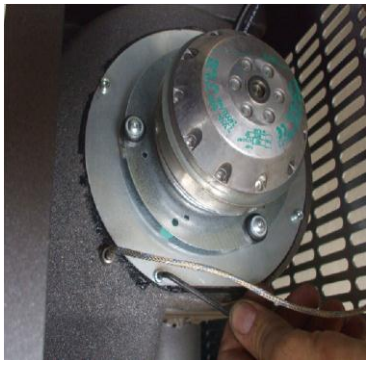

7.8. NETTOYAGE DU VENTILATEUR D'AMBIANCE

Chaque année, nettoyer le ventilateur d'ambiance en enlevant la cendre ou la poussière qui pourraient causer un déséquilibre des pales et un bruit accru (**voir Figure 13 à page 79, Détail 08 – Ventilateur d'ambiance**). Compte tenu de la délicatesse de l'opération, faire effectuer le nettoyage par un **technicien agréé.**

Dévisser les vis de blocage de la grille avant.

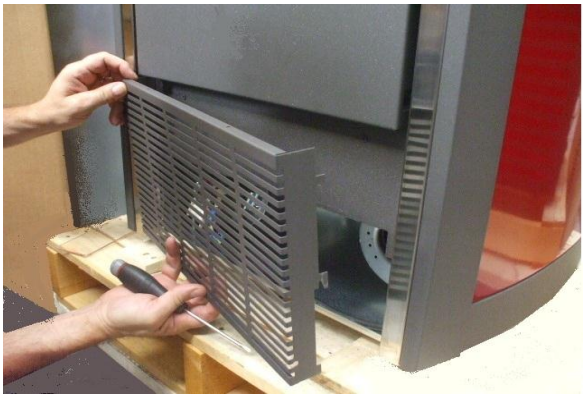

Enlever la grille avant.

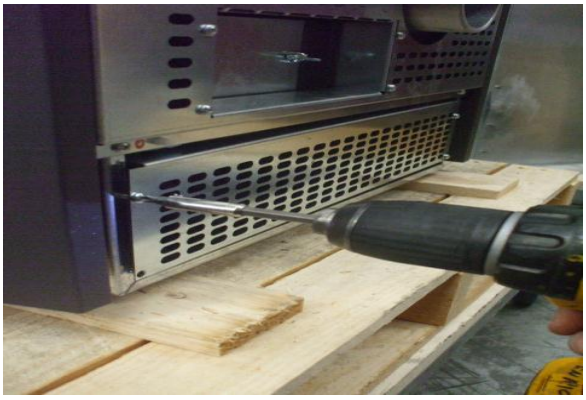

Dévisser les vis de blocage de la grille arrière et l'enlever

Enlever la poussière accumulée dans les pales à l'aide d'une brosse et d'un aspirateur.

7.9. NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUIT DE CHEMINEE

Chaque année, nettoyer les conduits de cheminée. Compte tenu de la délicatesse de l'opération, faire effectuer le nettoyage par un **technicien agréé.**

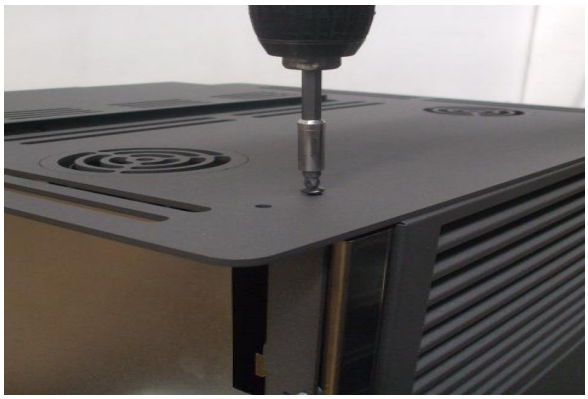

- Enlever le couvercle en dévissant les vis postérieures et supérieures.

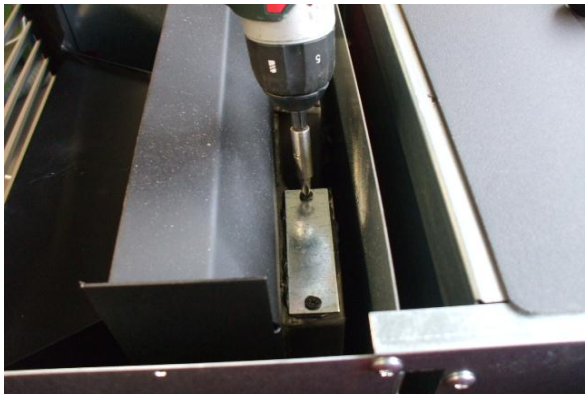

- Dévisser les vis du bouchon supérieur.

- Nettoyer les deux canaux

- Mettre du silicone haute température autour des conduits.

7.10. NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUCTEUR DES FUMEES.

Chaque année, enlever la suie à l'aide de brosses. Le nettoyage doit être effectué par un technicien compétent qui s'occupera du nettoyage du conduit de cheminée, du conduit de fumée et de la cheminée. Il vérifiera leur bon fonctionnement et délivrera une déclaration écrite attestant de la sécurité de l'installation. Cette opération doit être effectuée au moins une fois par an.

7.11. NETTOYAGE DES PARTIES EN METAL PEINT

Pour le nettoyage des parties en métal peint, utiliser un chiffon doux. Ne jamais utiliser des produits dégraissants comme de l'alcool, des diluants, de l'acétone, de l'essence car ils endommageraient irrémédiablement la peinture.

7.12. NETTOYAGE DES FAÏENCES

Certains modèles de poêles ont un revêtement extérieur en faïence. Elles sont fabriquées artisanalement et peuvent donc présenter des craquelures, des gravelures ou des ombres. Pour le nettoyage des faïences, utiliser un chiffon doux et sec. Si on utilise un produit détergent, il passera à travers les craquelures et les fera ressortir.

7.13. REMPLACEMENT DES JOINTS

Si les joints de la porte à feu (**Détail 14**), du réservoir (**Détail 18**) ou de la chambre des fumées (**Détail 20**) se détériorent, il est nécessaire de les faire remplacer par un technicien agréé afin de garantir le bon fonctionnement du poêle. Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

7.14. NETTOYAGE DU VERRE

Le vitrocéramique de la porte à feu résiste à une température de 700°C mais n'est pas résistant aux écarts de températures. Un éventuel nettoyage à l'aide de produits pour verre achetés dans le commerce doit se faire quand le verre est froid pour ne pas provoquer l'**explosion** de ce dernier. En cas de rupture, il est indispensable de le remplacer avant de réutiliser le poêle. Pour le remplacement, procéder comme suit (voir **Figure 1 à page 42**) :

a) Dévisser les vis des parcloses (**Détail 51**).
b) Enlever le verre abîmé et le remplacer uniquement avec une pièce de rechange d'origine (**Détail 12**). S'assurer que le joint ne soit pas abîmé et le remplacer si nécessaire.
c) Revisser les vis des parcloses.

8. EN CAS D'ANOMALIES

ATTENTION :
avant tout essai et/ou intervention du technicien agréé (*), il devra vérifier que les paramètres de la carte électronique correspondent à son tableau de référence.

En cas de doutes concernant l'installation du poêle, toujours appeler le technicien agréé (*).

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Le panneau de contrôle ne s'allume pas	Le poêle n'est pas alimenté	Vérifier que la prise électrique soit branchée.
	Le fusible de protection carte a sauté	Faire remplacer le fusible de protection carte par un technicien agréé (*).
	Panneau de contrôle défectueux	Faire remplacer le panneau de contrôle de commande par un technicien agréé (*).
	Câble plat défectueux	Faire remplacer le câble plat par un technicien agréé (*).
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
Le poêle ne s'allume pas Alarme écran « MANQUE ALLUMAGE »	Réservoir vide	Remplir le réservoir
	Le brasero n'a pas été nettoyé	Nettoyer le brasero. Voir **paragraphe 7.2, page 68**.
	Seuil d'allumage non atteint par la sonde	Vider le brasero et rallumer, si le problème persiste appeler un technicien agréé (*)
	Bougie d'allumage défectueuse	Faire remplacer la résistance d'allumage par un technicien agréé (*).
	Température extérieure trop rigide	Rallumer le poêle.
	Pellets humides	Vérifier que les pellets soient entreposés dans une pièce sèche.
	La sonde thermique est bloquée	Faire remplacer la sonde des fumées par un technicien agréé (*)
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
Les pellets n'arrivent dans la chambre de combustion	Réservoir vide	Remplir le réservoir
	Vis sans fin bloquée par un objet étranger (par exemple des clous)	Faire nettoyer la vis sans fin par un technicien agréé (*).
	Motoréducteur de la vis sans fin cassé	Faire remplacer le motoréducteur par un technicien agréé (*)
	Vérifier que sur l'écran n'apparaisse pas « ALARME ACTIVEE »	Faire contrôler le poêle par un technicien agréé pour localiser la cause de l'anomalie (*).
Le feu s'éteint et le poêle s'arrête	Réservoir vide	Remplir le réservoir
	Vis sans fin bloquée par un objet étranger (par ex. des clous)	Faire nettoyer la vis sans fin par un technicien agréé (*****).
	Pellets de mauvaise qualité	Essayer d'autres types de pellets.
	Paramètre configuré dans la carte en phase 1 trop bas	Faire régler la charge des pellets par un technicien agréé (*)
	Vérifier que sur l'écran n'apparaisse pas « ALARME ACTIVEE »	Faire contrôler le poêle par un technicien agréé pour localiser la cause de l'anomalie (*****).
Le pôle à plein régime L'écran affiche « NETTOYAG BRASIER »	Nettoyage brasero	Le poêle et l'aspiration des fumées fonctionnent au minimum, pas de problème

(*) : Par Technicien Agréé comprendre EXCLUSIVEMENT le fabricant du poêle ou le Technicien Agréé par le Service d'Assistance Technique reconnu par le fabricant du poêle.

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Flamme faible ou orange, les pellets ne brûlent pas correctement et la vitre se noircit	Air de combustion insuffisant	Contrôler les points suivants : obstructions éventuelles de l'entrée d'air comburant à l'arrière ou sous le poêle ; grille du brasero obstruée et/ou logement brasero obstrué par un excès de cendre. Faire nettoyer par un technicien agréé (*) les pales de l'aspirateur et la vis sans fin de l'aspirateur (voir **chapitre 7 à page 67 et suivants**).
	Evacuation obstruée	La cheminée d'évacuation est partiellement ou totalement obstruée. Appeler un ramoneur qualifié qui effectuera un contrôle depuis l'évacuation du poêle jusqu'au cheminée. Nettoyer immédiatement.
	Poêle bouché	Nettoyer l'intérieur du poêle (voir **chapitre 7 à page 67 et suivants**)
	Aspirateur des fumées cassé	Les pellets peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de fumée sans l'aide de l'aspirateur. Faire **immédiatement** remplacer l'aspirateur des fumées par un technicien agréé (*). Le fonctionnement du poêle sans l'aspirateur des fumées peut être nocif pour la santé.
Le ventilateur échangeur continue à tourner même si le poêle est froid	Sonde de température des fumées défectueuse	Faire remplacer la sonde des fumées par un technicien agréé (*****).
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
Cendres autour du poêle	Joints de la porte défectueux ou abîmés	Faire remplacer les joints par un technicien agréé (*****).
	Tuyaux du conduit de cheminée non hermétiques	Consulter un ramoneur qualifié qui effectuera immédiatement les raccordements avec du silicone haute température et/ou le remplacement des tuyaux par des tuyaux répondant aux normes en vigueur. La canalisation des fumées non hermétique peut nuire à la santé.
Le poêle s'éteint Alarme écran « PORTA APERTA » (PORTE OUVERT)	La porte n'est pas correctement fermée	Fermer la porte correctement et vérifier que les joints ne soient pas abîmés et éventuellement les faire remplacer par un technicien agréé (*).
Le poêle marche à plein régime. L'écran affiche « TRAVAIL MODULE »	Température ambiante atteinte	Le poêle marche au ralenti, pas de problème.
	Température limite des fumées atteinte	Le poêle marche au ralenti, pas de problème.
Le poêle s'éteint Alarme écran « SONDE FUMEE »	Sonde température des fumées déconnectée	Appeler un technicien agréé qui vérifiera que la sonde est connectée à la carte et/ou insérée dans le logement prévu dans l'aspirateur. (*****).
	Sonde de température des fumées défectueuse	Faire remplacer la sonde des fumées par un technicien agréé (*****).
Alarme écran « ASPIRAT EN PANNE »	Aspirateur des fumées cassé	Les pellets peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de fumée sans l'aide de l'aspirateur. Faire **immédiatement** remplacer l'aspirateur des fumées par un technicien agréé (*). Le fonctionnement du poêle sans l'aspirateur des fumées peut être nocif pour la santé.

(*) : Par Technicien Agréé comprendre EXCLUSIVEMENT le fabricant du poêle ou le Technicien Agréé par le Service d'Assistance Technique reconnu par le fabricant du poêle.

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Le poêle s'éteint Alarme écran « MANQUANT DEPRESS »	La porte n'est pas fermée	Fermer la porte correctement et vérifier que les joints ne soient pas abîmés et éventuellement les faire remplacer par un technicien agréé (*****).
	Evacuation obstruée	La cheminée d'évacuation est partiellement ou totalement obstruée. Appeler un ramoneur qualifié qui effectuera un contrôle depuis l'évacuation du poêle jusqu'au cheminée. Nettoyer immédiatement.
	Aspirateur des fumées cassé	Les pellets peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de fumée sans l'aide de l'aspirateur. Faire **immédiatement** remplacer l'aspirateur des fumées par un technicien agréé (*). Le fonctionnement du poêle sans l'aspirateur des fumées peut être nocif pour la santé.
	L'embout porte-joint est bouché	Appeler un technicien agréé qui nettoiera l'embout porte-joint. Si nécessaire faire remplacer le tuyau silicone par un technicien agréé (*).
	Pressostat défectueux	Faire remplacer le pressostat par un technicien agréé (*****)**.**
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
	Cheminée trop longue	Consulter un ramoneur qualifié, faire vérifier que la cheminée d'évacuation réponde aux normes en vigueur. Voir **chapitre 2 à page 46 et suivants .**
	Conditions météo défavorables	En cas de vent fort, celui-ci peut exercer une pression négative sur la cheminée. Vérifier et rallumer le poêle.
Le poêle s'éteint Alarme écran « SECURITE THERM »	Surchauffe de la chaudière	Laisser refroidir le poêle et réarmer le thermostat. Si le problème persiste appeler un technicien agréé (*).
	Le ventilateur échangeur ambiant ne fonctionne pas	Faire remplacer le ventilateur ambiant par un technicien agréé (*)
	Interruption momentanée de l'alimentation électrique	Le manque de tension pendant le fonctionnement engendre une surchauffe de la chaudière et l'intervention du thermostat à réarmement manuel. Laisser refroidir, réarmer et rallumer le poêle.
	Thermostat défectueux	Faire remplacer le thermostat à réarmement par un technicien agréé (*)
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
Le poêle s'éteint Alarme écran « CHAUD FUMEE »	Sonde fumées défectueuse	Faire remplacer la sonde des fumées par un technicien agréé (*****)**.**
	Carte électronique défectueuse	Faire remplacer la carte électronique par un technicien agréé (*)
	Le ventilateur échangeur ambiant ne fonctionne pas	Faire remplacer le ventilateur ambiant par un technicien agréé (*)
	Paramètre configuré dans la carte en phase 5 trop élevé	Faire régler la charge des pellets par un technicien agréé (*).

ATTENTION :
avant tout essai et/ou intervention du technicien agréé (*), il devra vérifier que les paramètres de la carte électronique correspondent à son tableau de référence.

En cas de doutes concernant l'installation du poêle, toujours appeler le technicien agréé (*).

(*) : Par Technicien Agréé comprendre EXCLUSIVEMENT le fabricant du poêle ou le Technicien Agréé par le Service d'Assistance Technique reconnu par le fabricant du poêle.

9. DONNEES TECHNIQUES

9.1. SCHEMA ELECTRIQUE

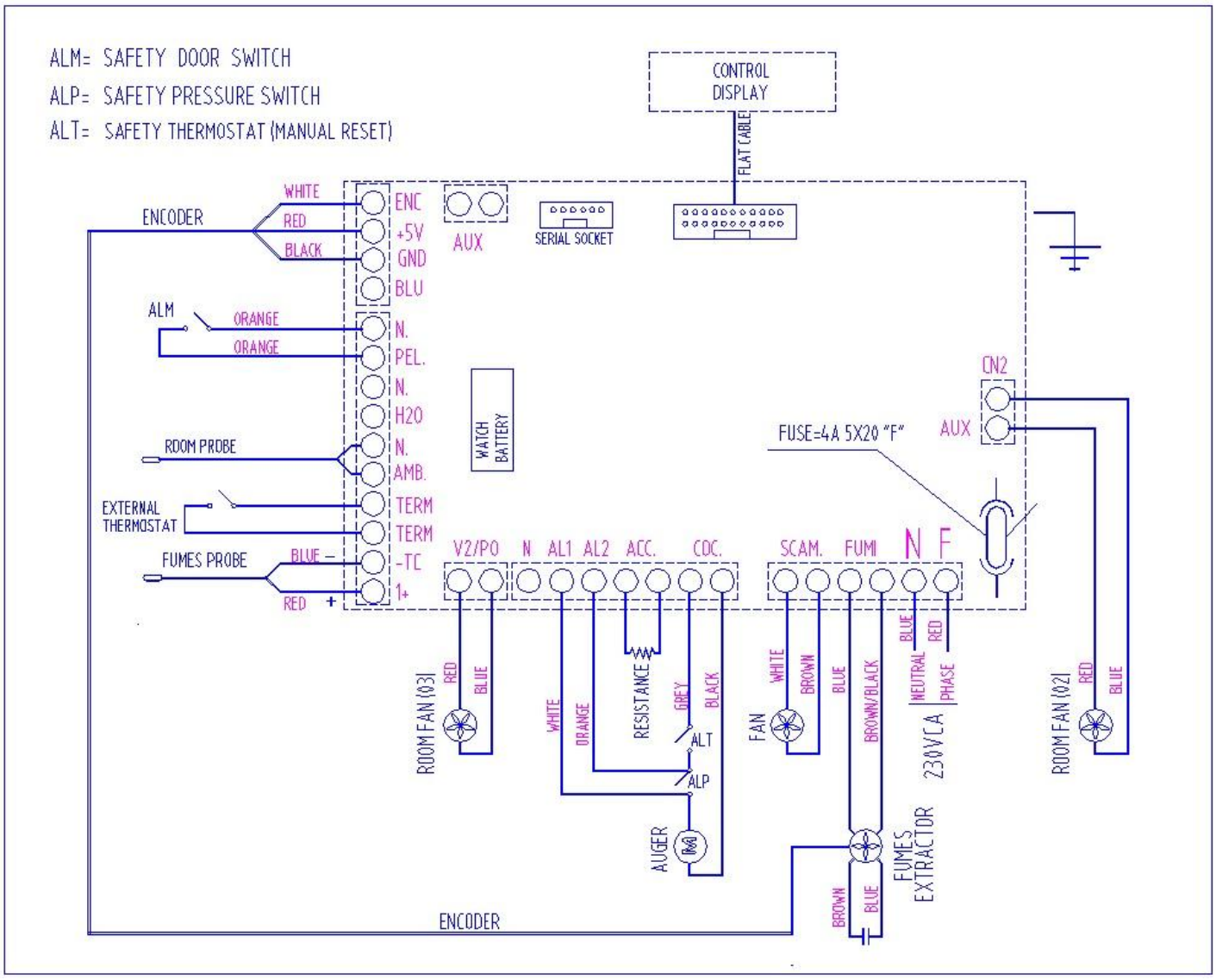

Figure 12

9.2. INFORMATIONS POUR LES REPARATIONS

Voici quelques indications pour permettre au technicien agréé d'accéder aux parties mécaniques du poêle.

- Enlever les panneaux comme décrit au **paragraphe 4.3 à page 55** ou **au paragraphe 4.4 à page 57**.
- Après cette opération, il est possible d'accéder au tuyau silicone du pressostat, à l'aspirateur des fumées, au ventilateur échangeur d'air chaud, au tableau de commandes, à la sonde d'ambiance, au motoréducteur, à la carte électronique et la bougie d'allumage.
- Pour le remplacement et/ou le nettoyage de la vis sans fin (**Détail 57**), il faut dévisser les trois boulons du motoréducteur et l'enlever, dévisser les deux vis sous le motoréducteur de la vis sans fin, enlever la protection interne du réservoir et enfin dévisser les deux boulons internes de la vis sans fin.
- Pour le remontage, procéder en sens inverse.

9.3. PIECES DE RECHANGE

REF.	CODE	DESCRIPTION
1	COM0231/3	CARTE ELECTRONIQUE à 5 triac
2	COM0241/N	CARTE PANNEAU DES COMMANDES
3	COM0232	MOTOREDUCTEUR 5RPM icp
4	COM0233-2	PRESSOSTAT
5	COM0234	RESISTANCE ALLUMEUR
6	COM0235	THERMOSTAT A REARMEMENT MANUEL
7	COM0236	ASPIRATEUR EBM/ICP
8	COM0275	VENTILATEUR E 30 T6RDC
9	COM0239	THERMOCOUPLE SONDE DES FUMEES
10	COM0238	THERMORESISTANCE D'AMBIANCE
11	COM0401	TUYAU SILICONE 7x4x400
12	AID5210	VITROCERAMIQUE 360x272
13	MAR0603	CREUSET BRASERO
14	COM0501	JOINT PORTE A FEU L=120 cm
15	MAR0212	VITROCERAMIQUE 180X60
16	SOL0206-L	CHEVILLE TOURNANT POUR POIGNEE
17	COM0503	JOINT RUBAN VERRE 10x3 ADHESIF
18	COM0541	JOINT RESERVOIR
19	MAR0222	BRIQUE VERMICULITE 280x260
20	COM0545	JOINT 130x80 CHAMBRE DES FUMEES
21	COM0206	MICRO-INTERRUPTEUR PORTE
22	MAR0490	ENSEMBLE COTE METAL 514x1050 « GIOIA »
23	MAR0898	PANNEAU COURBE 922x423 METAL « VENUS »
24	MAR4423	PIERRE COURBEE 422x231 « VENUS »
25	MAR4420	FAÏENCE COURBEE AVEC LOSANGE 422x231 « GIOIA »

Les données reportées ci-dessus sont à titre indicatif et non contraignantes. Le fabricant se réserve la faculté d'apporter toute modification afin d'améliorer les prestations.

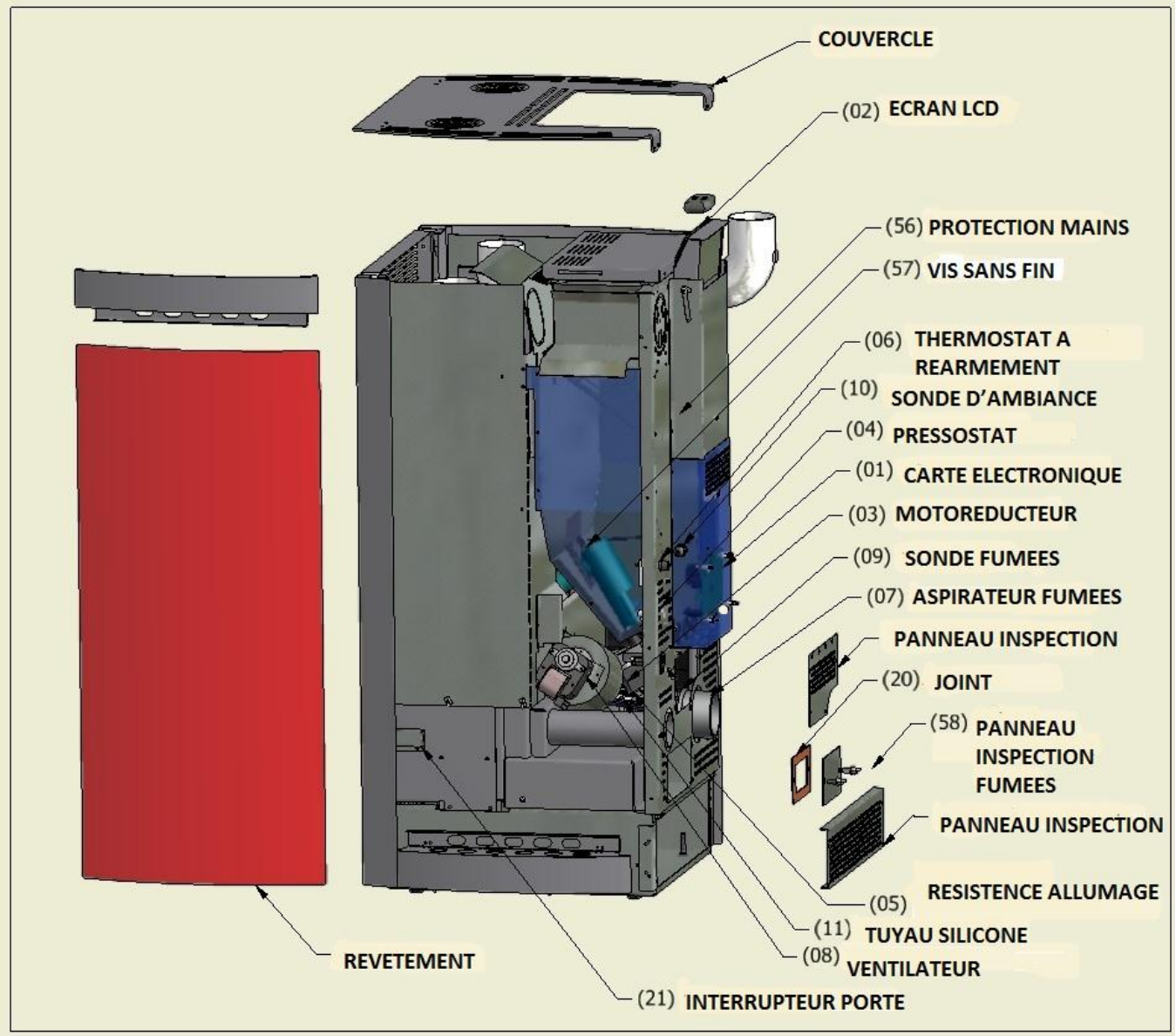
COUVERCLE
(02) ECRAN LCD
(56) PROTECTION MAINS
(57) VIS SANS FIN
(06) THERMOSTAT A REARMEMENT
(10) SONDE D'AMBIANCE
(04) PRESSOSTAT
(01) CARTE ELECTRONIQUE
(03) MOTOREDUCTEUR
(09) SONDE FUMEES
(07) ASPIRATEUR FUMEES
PANNEAU INSPECTION
(20) JOINT
(58) PANNEAU INSPECTION FUMEES
PANNEAU INSPECTION
RESISTENCE ALLUMAGE
(05)
(11) TUYAU SILICONE
(08) VENTILATEUR
REVETEMENT
(21) INTERRUPTEUR PORTE

Figure 13

9.4. CARACTERISTIQUES

DESCRIPTION	GIOIA	VENUS
LARGEUR	56,5 cm	64,0 cm
PROFONDEUR	59,0cm	59,0 cm
HAUTEUR	107,5 cm	107,5 cm
POIDS	125 kg	180kg
PUISSANCE THERMIQUE INTRODUITE (Min/Max)	4,7– 14,7 kW	4,7– 14,7 kW
PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE (Min/Max)	4,2 12,6 kW	4,2 12,6 kW
RENDEMENT (Min/Max)	90,9 – 86 %	90,9 – 86 %
TEMPERATURE FUMEES (Min/Max)	123 - 266°C	123 - 266°C
PORTEE MAXIMUM DES FUMEES (Min/Max)	4,2 – 7,05 g/s	4,2 – 7,05 g/s
EMISSIONS CO (13% O_2) (Min/Max)	0,010 – 0,032 %	0,010 – 0,032 %
EMISSIONS CO_2 (Min/Max)	7.64 – 14.26 %	7.64 – 14.26 %
TENEUR moyenne de CO à 13% O_2 (Min/Max)	mg/Nm^3 122 - 403	mg/Nm3 122 - 403
TENEUR moyenne des POUSSIERES à 13% O2 (Min/Max)	mg/Nm3 39.5	mg/Nm3 39.5
DEPRESSION CHEMINEE (Min/Max)	10,2 – 13 Pa	10,2 – 13 Pa
DISTANCE MINIMUM de sécurité des matériaux inflammables	30 cm	30 cm
SUR CONDUIT DES FUMMES PARTAGE	NON	NON
DIAMETRE EVACUATION DES FUMEES	∅80 mm	∅80 mm
COMBUSTIBLE	Pellet ∅6 mm	Pellet ∅6 mm
POUVOIR CALORIFIQUE DES PELLETS	18200 KJ/Kg	18200 KJ/Kg
HUMIDITE DES PELLETS	4,3%	4,3%
CAPACITE RESERVOIR	24 kg	24 kg
VOLUME RECHAUFFABLE 18/20°C Coeff 0.045 kW (Min/Max)	~100 -300 m^3	~100 -300 m3
CONSOMMATION HORAIRE (Min/Max)	0,96 – 3,0 kg/h	0,96 – 3,0 kg/h
AUTONOMIE (Min/Max)	25 – 8 h	25 – 8 h
ALIMENTATION	230V – 50Hz	230V – 50Hz
PUISSANCE ABSORBEE (Min/Max)	390 W	390 W
PUISSANCE ABSORBEE RESISTANCE ALLUMEUR	300 W	300 W
MINIMUM PRISE D'AIR EXTERIEUR (DERNIERE SECTION NETTE)	80 cm^2	80 cm^2
POÊLE A CHAMBRE ETANCHE	OUI	OUI
PRISE D'AIR EXTERIEUR POUR CHAMBRE ETANCHE	(Ø60 mm	(Ø60 mm

9.5. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

CADEL

DECLARATION OF CONFORMITY	CE	DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

According to the Directive **89/106/EEC** (Construction Products), the CE Regulation No. **1935/2004** (Materials and Articles intended to come into contact with foodstuffs), the Directive **2006/95/EEC** (Low Voltage) and the Directive **2004/108/EEC** (Electromagnetic Compatibility).

*In accordo con la Direttiva **89/106/CEE** (Prodotti da Costruzione), il Regolamento CE n. **1935/2004** (Materiali e Oggetti destinati a venire a contatto con prodotti alimentari), la Direttiva **2006/95/CEE** (Bassa Tensione) e la Direttiva **2004/108/CEE** (Compatibilità Elettromagnetica).*

*Selon la Directive **89/106/CEE** (Produits en Construction), le Règlement CE n. **1935/2004** (Matériaux et les Objets pour entrer en contact avec les aliments), la Directive **2006/95/CEE** (Basse Tension) et la Directive **2004/108/CEE** (Compatibilité Electromagnétique).*

Identification No.: *N° di identificazione:* *Numéro d'identification:*	**0125**
Issued by: *Emesso da:* *Publié par:*	**CADEL Srl** **Via Foresto Sud, 7** **31025 S. LUCIA DI PIAVE (TV) - ITALY**
Type of equipment: *Tipo di apparecchio:* *Type d'appareil:*	**Apparatus for domestic heating in wood pellets** ***Apparecchio per riscaldamento domestico a pellet di legno*** ***Appareil pour le chauffage domestique à granulés de bois***
Trademark: *Marchio commerciale:* *Marque déposée:*	**CADEL - FREEPOINT**
Model or type: *Modello o tipo:* *Modèle ou type:*	**VENUS - GIOIA**
Use: *Uso:* *Utilisation:*	**Domestic heating** ***Riscaldamento domestico*** ***Chauffage domestique***
Manufacturer: *Costruttore:* *Constructeur:*	**CADEL srl** **Via Foresto Sud, 7** **31025 S- LUCIA DI PIAVE (TV) - ITALY**
Laboratory: *Ente:* *Laboratoire:*	**Spett. Kiwa Italia S.p.a.** ***Sede amministrativa: Via Treviso, 32/34 31020 San Vendemmiano (TV) Italy***

The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:

Normes harmonisées ou les spécifications techniques (désignations) qui ont été appliquées en conformité avec les règles de bonnes pratiques d'ingénierie en matière de sécurité en vigueur dans la CEE sont les suivantes:

Standards or other normative documents *Norme o altri riferimenti normative* *Les normes ou autres documents normatifs*				Initial Type Tests Report *Rapporto di Prova ITT* *Rapport d'essai ITT*
EN 14785				**120600741**
EN 60335-1	**EN 60335-2-102**			
EN 55014-1	**EN 55014-1**	**EN 61000-3-2**	**EN 61000-3-3**	

CE Marking information *Informazioni marcatura CE* *Marquage des informations*	- see label CE marking *- vedi etichetta marcatura CE* *- voir l'étiquette du marquage CE*

As the manufacturer's authorised representative established within EEC, we declare under out sole responsibility that the equipment follows the provisions of the Directives stated above.

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.

En tant que fabricant et / ou son représentant autorisé établi dans la CEE, nous déclarons sous notre seule responsabilité que le matériel est conforme aux exigences essentielles fixées par les directives énoncées ci-dessus.

12/10/2012
(Place and date of issue)
(Data e luogo di emissione)
(Date et lieu de émission)

.....
(Name, function and signature)
(Nome, posizione e firma)
(Nom, qualité et signature)

Cadel srl Via Foresto sud 7
31025 S.Lucia di Piave (TV)
Tel 0039-0438 738669-435535
Fax 0039-0438 73343-439798
Web:www.cadelsrl.com
e-mail cadel@cadelsrl.com

STUFE A PELLET • STUFE A LEGNA • CUCINE A LEGNA • TERMOSTUFE

POÊLES À PELLET • POÊLES À BOIS • CUISINIÈRES À BOIS • THERMOPOÊLES

PELLET STOVES • WOOD STOVES • WOOD COOKING STOVES • THERMOSTOVES

FreePoint by CADEL srl • 31025 S. Lucia di Piave (TV) • Via Foresto Sud, 1 • ITALY

Tel. +39 0438 738669 • Fax +39 0438 73343

e-mail: cadel@cadelsrl.com – http://www.cadelslr.com

Anno di stampa 2013 • REV.06